

*Projet Femmes et Pauvreté
Dans la MRC de Brome-Missisquoi*

*Portrait statistique et analyse comparative
entre les sexes*

*Par Miren Catalan
Association Action Plus Brome-Missisquoi*

Juin 2013

Table des matières

INTRODUCTION	3
MÉTHODOLOGIE	5
PORTRAIT STATISTIQUE DE BROME-MISSISQUOI.....	6
➤ Population	6
➤ État matrimonial	6
➤ Structure de la famille.....	6
➤ Personnes vivant seules	7
➤ Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers.....	8
➤ Revenu	8
➤ Taux d'activité et de chômage	10
➤ Taux d'emploi	11
➤ Scolarisation	12
➤ Taux d'emploi selon la scolarisation.....	13
➤ Décrochage scolaire.....	13
➤ Métiers non traditionnels	14
➤ Portrait agricole	16
➤ Programmes d'aide financière de dernier recours.....	17
➤ Pauvreté	17
➤ Insécurité alimentaire	18
➤ Bilinguisme	19
➤ Communauté anglophone	19
➤ Transport collectif.....	20
➤ Immigration	21
➤ Santé	21
➤ Logement	21
➤ Victimes de violence conjugale	22
➤ Victimes d'infractions contre la personne	23

➤ Victimes d'infractions sexuelles	24
➤ Participation au pouvoir.....	25
ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES (ACS).....	26
1. La conciliation travail/famille	27
2. Les préjugés, la discrimination et la violence	30
3. Les conditions de vie	32
4. L'éducation, les valeurs et les stéréotypes	34
5. Les inégalités	36
6. Le réseau social	38
7. Le transport collectif	40
CONCLUSION	42
BIBLIOGRAPHIE	43

INTRODUCTION

Action Plus travaille pour la défense des droits des personnes assistés sociales et lutte contre la pauvreté. Nous avons été mandatés par Condition féminine Canada pour un projet de mobilisation pour l'amélioration des conditions de vie sociales et économiques des femmes en milieu rural. Le projet a débuté en juin 2012 et se terminera en juin 2015.

L'objectif principal du projet est de rencontrer les organismes et les intervenants locaux pour leur transmettre et recueillir de l'information sur les conditions de vie sociale et économique des femmes de Brome-Missisquoi et élaborer, par la suite, un plan communautaire.

Un comité de partenaires, composé des coordonnatrices, de groupes de femmes anglophone et francophone de la région, de deux organisatrices communautaires du CSSS de la Pommeraie et du directeur du Carrefour Jeunesse emploi et du Comité accueil et référence, a été mis en place pour supporter et contribuer aux orientations du projet. De même, un comité d'évaluation a été créé afin de superviser l'ensemble des étapes du projet. Le comité d'évaluation est coordonné et animé par une consultante externe, embauchée par Action plus, dans le but de planifier et soutenir l'équipe tout au long dudit projet.

Nous aimerions étoffer nos connaissances sur ce qui brime le développement social et économique des femmes de Brome-Missisquoi. C'est pourquoi nous rencontrerons les organismes communautaires pour discuter des obstacles au développement socioéconomique des femmes qu'ils rencontrent et qu'ils aident.

De plus, nous avons contacté plusieurs femmes¹ pour les sensibiliser au contexte spécifique de la pauvreté des femmes et recueillir des informations sur leurs conditions de vie. Le but de cette cueillette d'information est de pouvoir dresser un portrait plus fidèle des problèmes qui entravent le développement socioéconomique des femmes et des problématiques spécifiques à la MRC de Brome-Missisquoi.

Fort de ces connaissances, nous entreprendrons une seconde visite chez les organismes, les groupes de femmes et les décideurs locaux pour transmettre les informations pertinentes dans le but de sensibiliser les acteurs locaux aux problèmes et solutions possibles pour favoriser le développement socioéconomique des femmes de Brome-Missisquoi.

De plus, nous élaborerons un plan communautaire basé sur les données recueillies et l'expertise des intervenants locaux. Le plan communautaire a pour objectif la mise en place de services et d'activités visant le développement socioéconomique des femmes de Brome-Missisquoi. Nous souhaitons que les groupes communautaires de la MRC se sentent partie prenante du projet et supportent le plan communautaire que nous aurons élaboré grâce à leur contribution.

¹ Ces entrevues avec les groupes de femmes nous les avons nommés : Focus Groupes. Cependant, afin d'enrichir notre analyse comparative entre les sexes, nous comptons interviewer un focus groupe composé essentiellement d'hommes.

Pour ce faire, nous engagerons en automne 2013 une tournée des tables de concertation pour valider le plan communautaire et le bonifier en identifiant les plans d'action spécifiques propres à chaque pôle territorial et sectoriel. De même, et toujours dans l'objectif de continuer à mobiliser les différents acteurs, nous organiserons au cours du printemps 2014 un forum afin de collectiviser les enjeux, de discuter des actions proposées et d'engager concrètement les acteurs dans leurs mise en œuvre.

Afin de garantir le succès de cette mobilisation communautaire, nous souhaitons élaborer une *Déclaration de principes sur les femmes et la pauvreté* et ainsi engager les principaux acteurs et groupes² du territoire à inscrire des activités ou d'actions dans leur agenda en lien avec notre principal objectif: promouvoir la sécurité et la prospérité économiques des femmes dans la région de Brome-Missisquoi.

Pour nous guider dans la conception et mise en œuvre de notre projet, deux éléments d'analyse seront utilisés : le portrait statistique et l'analyse comparative entre les sexes (ACS), réalisée au début du projet en collaboration avec une spécialiste de l'École Nationale d'Administration publique.

Le portrait statistique a pour but de rassembler le plus de données sexuées possibles sur les conditions sociales et économiques de la population de la MRC de Brome-Missisquoi. Ce portrait vise à orienter le projet et la cueillette de données que nous effectuerons auprès des acteurs sociaux régionaux.

L'analyse comparative entre les sexes est notre deuxième outil de travail mettant en évidence les différents rôles des hommes et des femmes, dans la famille, et dans la collectivité, entre autres. Cette analyse nous permettra de connaître les besoins particuliers des femmes du territoire tout en cernant les obstacles institutionnels et les inégalités faisant entrave à la sécurité économique de ces dernières.

La combinaison de ces deux outils d'analyse, nous permettront d'obtenir un portrait socio-économique plus complet du territoire, mais surtout nous aidera à mieux cerner les enjeux suite aux consultations auprès des organismes et des femmes de la région et par conséquent mieux structurer nos plans d'action.

² Afin d'avoir une plus grande mobilisation dans le territoire, nous tenons à diversifier nos contacts. La provenance sectorielle et territoriale des groupes et des organismes sont des critères à tenir en compte.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude fait appel à la fois aux approches qualitative et quantitative. Ainsi, afin de réaliser notre portrait statistique, une étude documentaire a été réalisée à partir de diverses sources pertinentes issues du Conseil du Statut de la femme, du Centre de santé et de services sociaux la Pommeraie, de l'Institut de la statistique du gouvernement du Québec, de Statistique Canada, de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, notamment.

De plus, et comme il a été mentionné en guise d'introduction, nous avons réalisé des entrevues de groupe auprès des femmes de la région. Les entrevues se sont faites selon les principes de la recherche qualitative, et de manière semi-directive articulés autour de sept principaux thèmes, à savoir : la conciliation travail/famille; les préjugés, la discrimination et la violence; les conditions de vie (santé, alimentation et logement); l'éducation ainsi que les valeurs et les stéréotypes; les inégalités; le réseau social et le transport. Cet ensemble de concepts se veut notre cadre théorique.

Les renseignements ainsi obtenus, nous aident à mieux cerner les éléments constituant les réalités socio-économiques du territoire Brome-Missisquoi. Par contre, ces résultats ne nous permettent pas d'inférer des conclusions générales s'appliquant sur l'ensemble de la population. De même, étant donné les circonstances particulières ayant entravé le respect des délais prévus dans l'échéancier, nous n'avons pas pu réaliser une entrevue auprès d'un groupe d'hommes, comme prévu dans les focus groupes. Cependant, notre analyse comparative entre les sexes se verra bonifiée au début de l'automne avec de nouvelles données suite à l'entrevue réalisée auprès du groupe d'hommes mais aussi suite aux entrevues auprès des organismes.

PORTRAIT STATISTIQUE DE BROME-MISSISQUOI

Les principales données avancées ci-bas sont des indicateurs permettant de cerner les liens existants entre les femmes et la pauvreté en milieu rural, et plus précisément dans le territoire Brome-Missisquoi. Par la suite, ces données combinées à une analyse qualitative plus approfondie et axée sur la comparaison sexuée, nous permettront de mettre à jour les principaux éléments à considérer comme étant des enjeux et des obstacles à relever en matière de pauvreté et exclusion des femmes. Procédons tout d'abord à la présentation des principaux indicateurs quantitatifs.

➤ **Population**

En 2011, la population de Brome-Missisquoi était de 55 620 et était à 50,13 % féminine. Tout comme ailleurs au Québec l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes s'est accru chez les personnes âgées lorsqu'ils avançaient en âge. L'âge médian se situait à 46,5 ans (Statistique Canada, Recensement 2011). La population de la MRC est vieillissante, 17,1 % de la population étant âgée de 65 ans et plus (13,1 dans la CRÉ Montérégie Est et 14,3 % au Québec) (CSF, 2010). On comptait en effet un plus grand nombre de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans (Statistique Canada, Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées par le Conseil du statut de la femme, 2008).

➤ **État matrimonial**

En 2011, la population de Brome-Missisquoi de 15 ans et plus était de 46 990 personnes. De ce nombre, 60,54 % des personnes étaient en couple, 37,18 % étaient mariés et 23,38 % vivaient en union libre. 39,46 % de la population de Brome-Missisquoi vivait seule (Statistique Canada, Recensement 2011).

➤ **Structure de la famille**

La CRÉ Montérégie Est comptait, en 2006, 173 830 familles, dont 102 155 familles avec des enfants à la maison. De l'ensemble des familles, 43 % comptaient au moins un enfant de 17 ans et moins et 15,8 % au moins un enfant de moins de 6 ans. Dans l'ensemble du Québec, au même moment, 42,1 % des familles avaient au moins un enfant de 17 ans et moins à la maison et 15,8 %, au moins un enfant de moins de 6 ans et 71 670 couples de la CRÉ Montérégie Est n'avaient aucun enfant à la maison.

En 2006, la CRÉ Montérégie Est comptait 25 % de familles monoparentales alors qu'au Québec on en dénombrait 27,8 %. La proportion de familles monoparentales avec chef féminin était de 75,4 % dans la CRÉ Montérégie Est, pour la même période, alors que pour le Québec ce taux atteignait 77,9 %. Pour les familles monoparentales avec au

moins un enfant d'âge préscolaire, ce taux grimpe à 83 % en Montérégie Est et à 84,9 % au Québec (CSF, 2010).

En 2011, le nombre total de familles avec enfants à la maison dans Brome-Missisquoi était de 8 195 et 72 % des familles compte un couple. Tandis que 38 % des familles étaient monoparentales. Dans 72 % des cas, les cheffes de famille monoparentale étaient des femmes. Le nombre moyen d'enfants à la maison était de 0,9 enfant (Statistique Canada, Recensement 2011).

En 2006, dans Brome-Missisquoi, on comptait 1850 familles monoparentales. À cette époque, 71,89 % de ces familles étaient dirigées par une femme. Sur les 21 municipalités de la MRC, 6 d'entre elles recensaient plus de 100 familles monoparentales.

<i>Municipalités de Brome-Missisquoi où l'on dénombre plus de 100 familles monoparentales, en 2006</i>	
<i>Municipalité</i>	<i>Nombre de familles monoparentales</i>
<i>Cowansville</i>	<i>590</i>
<i>Farnham</i>	<i>380</i>
<i>Bromont</i>	<i>270</i>
<i>Lac Brome</i>	<i>170</i>
<i>Sutton</i>	<i>150</i>
<i>Bedford</i>	<i>130</i>

Source : Compilations spéciales de la CRÉ Montérégie Est, Statistique Canada, Recensement de 2006.

En comparant le taux de cheffes de famille monoparentale dans Brome-Missisquoi en 2006 (71,89 %) et celui du recensement de 2011 (72 %), on constate que le taux de femmes à la tête de famille monoparentale augmente très légèrement dans la région.

➤ **Personnes vivant seules**

La proportion de femmes vivant seules est supérieure à celle des hommes toutes catégories confondues (TCGF-M, 2012). Au Québec, en 2006, 31,9 % de la population vivait seule. De ce nombre, 17,1 % étaient des femmes. Avant 55 ans, les femmes vivaient seules en moins grande proportion que les hommes, mais à partir de cet âge les femmes vivaient seules dans des proportions beaucoup plus élevées que les hommes. Il faut tout de même tenir compte du fait que les femmes ont une espérance de vie plus grande que celle des hommes. De 55 à 64 ans, 23 % des femmes vivaient seules pour 17 % d'hommes. Plus l'âge augmente, plus le taux de femmes vivant seules augmentait. Il atteignait 59 % pour les femmes de 85 ans et plus, pour 28,1 % pour les hommes au Québec. On observe le même phénomène pour la CRÉ Montérégie Est et Brome-Missisquoi, davantage de femmes seules chez les personnes âgées. Pour la CRÉ Montérégie Est, 19,4 % des femmes de 55 à 64 ans vivaient seules pour 15,4 % d'hommes. La proportion de femmes vivant seules était de 30,5 % chez les 65 à 74 ans (32,5 % au Québec) et atteignait 54,1 % chez les 85 ans et plus (59 % au Québec) en

comparaison à 17 %, chez les hommes de 65 à 74 ans vivant la même situation et à 24,3 % pour les hommes de 85 ans et plus (CSF, 2010). Pour la MRC de Brome-Missisquoi on observe un taux de 18,1 % pour les femmes de 55 à 64 ans et de 17,1 % pour les hommes. À la même époque, il y avait 32,9 % des femmes de 65 à 74 qui vivent seules pour 21,8 % d'hommes. Pour les 85 ans et plus, il s'agit de 52,1 % pour les femmes seules et 21,7 pour les hommes seuls (CSF, 2010).

Il y a une fois et demie plus de femmes que d'hommes qui vivent seuls chez les 65 à 74 ans et quatre fois plus chez les 85 ans et plus. La MRC de Brome-Missisquoi est la deuxième MRC de la CRÉ Montérégie Est ayant le plus de femmes vivant seules (16,6 %). Dans la CRÉ Montérégie Est, ce taux était de 13,9 % alors qu'au Québec il était de 17,1 % (CSF, 2010).

➔ **Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers**

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps aux travaux ménagers que leur conjoint. Il faut tenir compte que de plus en plus de personnes s'occupent aussi de leurs parents âgés. Cette tâche incombe souvent aux femmes. Dans la CRÉ Montérégie Est, en 2006, 51,2 % des femmes et 40,5 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec) (CSF, 2010). Les hommes de la CRÉ étaient plus nombreux que dans l'ensemble du Québec à consacrer au moins 5 heures par semaine aux soins des enfants.

Le nombre d'heures consacré aux soins des enfants par les hommes demeure inférieur au temps alloué par les femmes, en 2006. Ainsi, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (26 % des femmes contre 31,3 % des hommes), alors que les femmes étaient davantage nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus 23,3 % contre 11,8 % (CSF, 2010).

En 2006, la proportion d'hommes ayant consacré au moins 5 heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, demeurait également inférieure à celle des femmes. Ainsi, 62 % des hommes ont affirmé passer au moins cinq heures par semaine à effectuer des travaux, contrairement à 83,3 % des femmes (CSF, 2010).

En 2006, toujours chez les 25 à 54 ans, 22,9 % des femmes prodiguaient des soins bénévolement à des personnes âgées comparativement à 16,1 % chez les hommes. Toutefois, peu de gens y consacraient 10 heures ou plus par semaine (2,2 % des femmes et 1,2 % des hommes) (CSF, 2010).

➔ **Revenu**

Le revenu moyen d'emploi des travailleurs de 25 à 64 ans, en 2010, dans la MRC de Brome-Missisquoi était de 40 732 \$. Le revenu d'emploi des femmes était de 33 786 \$ alors que celui des hommes est de 47 262 \$ (ISQ, 2010). Le revenu de la femme équivalait à 72 % de celui de l'homme. Le revenu moyen d'emploi des hommes était près

d'une fois et demie supérieur (1,4) à celui des femmes dans la MRC de Brome-Missisquoi (1,46 en Montérégie Est).

<i>Revenu moyen d'emploi des travailleurs de 25 à 64 ans En 2010, dans Brome-Missisquoi</i>		
<i>Population</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
40 732\$	33 786\$	47 262\$

(ISQ, 2010)

Le revenu médian des familles avant impôt de la CRÉ Montérégie EST, en 2008-2009, était de 67 890 \$ comparé à 64 420 \$ pour le Québec. Dans Brome-Missisquoi le revenu médian, pour la même période, était de 57 720. Il a subi une diminution de -1,1 % depuis 2008 (ISQ, 2012).

<i>Revenu médian après impôts selon le type de famille dans la CRÉ Montérégie Est, en 2008-2009</i>		
<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Familles en couple</i>	<i>Familles monoparentales</i>
<i>total</i>	62 890 \$	36 940 \$
<i>Sans enfant</i>	51 100 \$	---
<i>1 enfant</i>	70 040 \$	35 850 \$
<i>2 enfants</i>	79 120 \$	39 260 \$
<i>3 enfants et plus</i>	78 640 \$	37 820 \$

(ISQ, 2012)

Le revenu médian des familles monoparentales de la CRÉ Montérégie Est était presque la moitié de celui des familles biparentales de la même région.

<i>Revenu médian après impôt des familles dans la MRC de Brome-Missisquoi</i>					
<i>Avec un enfant</i>		<i>Avec 2 enfants</i>		<i>Avec 3 enfants ou +</i>	
61 710 \$	32 630 \$	67 140 \$	32 700 \$	66 030 \$	36 110 \$
<i>Trad.</i>	<i>Mono.</i>	<i>Trad.</i>	<i>Mono.</i>	<i>Trad.</i>	<i>Mono.</i>

(ISQ, 2009)

Le revenu des familles monoparentales était inférieur d'environ la moitié à celui des familles traditionnelles. Le revenu médian des familles traditionnelles après impôts était de 54 390 \$ dans Brome-Missisquoi comparativement à 62 890 \$ dans la CRÉ Montérégie Est.

Les tableaux suivants illustrent bien les difficultés économiques des familles monoparentales. À l'instar des autres régions, le taux de faible revenu en Montérégie varie beaucoup selon le type de famille. En 2010, ce taux était 4,8 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (23,7%) qu'en ce qui concerne les couples (4,9 %). Nous constatons que le taux de familles monoparentales à faible revenu est très important et il atteint 40.7 % pour les familles de 3 enfants (comparativement à 6,6 %

pour les couples avec 3 enfants). En 2009, on dénombrait dans la région 33 290 familles à faible revenu, dont 13 850 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passait de 33 700 en 2005 à 35 490 en 2009, soit une augmentation de 5,3 %.

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montérégie, 2006-2010					
Pourcentage	%				
	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de faible revenu des familles	7,1	8,0	7,8	8,0	7,5
Familles comptant un couple	4,6	5,3	5,1	5,4	4,9
Sans enfants	4,9	5,9	5,5	6,0	5,4
Avec 1 enfant	4,3	4,7	4,7	4,9	4,5
Avec 2 enfants	3,6	3,9	3,9	4,0	3,6
Avec 3 enfants	6,4	6,9	7,0	7,1	6,6
Famille monoparentale	22,7	24,8	24,4	24,7	23,7
Avec 1 enfant	20,5	21,9	21,8	21,7	21,0
Avec 2 enfants	22,9	25,7	25,3	25,7	24,3
Avec 3 enfants	36,7	41,3	40,4	42,4	40,7

Source : Institut de la Statistique du Québec, Service des statistiques sectorielles et du développement durable, 2013

Seuil de faible revenu avant impôt pour 2010, selon la taille du ménage	
Nombre de personnes composant le ménage	Mesure de faible revenu
1	21 772 \$
2	30 790 \$
3	37 710 \$
4	43 544 \$
5	48 684 \$
6	53 330 \$

Source : Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, 2013

➤ **Taux d'activité et de chômage**

Le taux d'activité correspond au rapport entre les personnes en emploi et celles qui sont à la recherche d'un emploi dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité des femmes dans la MRC de Brome-Missisquoi, en 2006, était de 58,4 %. Il était plus bas que celui des hommes qui se situait à 68,8 %. Le taux de chômage était de 5,2 % pour les femmes et celui des hommes se situait à 5,1 % (CSF, 2010)

<i>Taux de chômage, en 2006, selon le niveau de scolarité et le sexe</i>						
	<i>Brome-Missisquoi</i>		<i>CRÉ Montérégie Est</i>		<i>Ensemble du Québec</i>	
<i>Dernier diplôme</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>
<i>Total</i>	5,2 %	5,1 %	4,9 %	4,9 %	6,5 %	7,4 %
<i>Sans diplôme</i>	8,2 %	8,2 %	9,9 %	8,2 %	13,1 %	12,3 %
<i>DES</i>	5 %	4,3 %	5 %	5 %	6,9 %	7,6 %
<i>DEP</i>	4,9 %	5 %	4,8 %	4,6	6,4 %	7,3 %
<i>DEC</i>	5,2 %	2,9 %	3,8 %	3,4 %	4,8 %	5,5 %
<i>Grade universitaire</i>	3,2 %	4,2 %	2,7 %	2,3 %	4,6 %	4,8 %

(CSF, 2010)

Lorsque l'on observe le tableau, on constate que le taux de chômage est plus élevé chez les femmes qui n'ont pas de diplôme et plus elles sont diplômées, plus elles accèdent à l'emploi.

➤ Taux d'emploi

Le taux de travailleurs au Québec, en 2010, était de 73,5 % alors que celui de la MRC de Brome-Missisquoi était de 72,8 % (ISQ, 2010). Le taux de travailleurs à temps plein était de 70,5 % pour les femmes et de 84,9 % pour les hommes, en 2005, dans Brome-Missisquoi. Le taux de travailleurs à temps partiel était de 29,5 % pour les femmes et de 15,1 % pour les hommes. On constate que les femmes occupent des emplois à temps partiel 2 fois plus fréquemment que les hommes (CSF, 2010).

Le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus de Brome-Missisquoi, en 2006, était de 55,4 % pour les femmes et de 65,3 % pour les hommes (CSF, 2010).

<i>Taux d'emploi des parents avec enfants à la maison, en 2006</i>			
<i>Femmes en couple</i>	<i>Hommes en couple</i>	<i>Femmes seules</i>	<i>Hommes seuls</i>
80,7 %	94,0 %	81,2 %	89,8 %

Source : *Compilations spéciales pour le Conseil du Statut de la femme en 2008, Statistique Canada, recensement de 2006.*

Le taux d'emploi des mères est inférieur à celui des pères. Toutefois, il ne semble pas dépendre de la structure familiale, dans le cas des femmes, puisqu'il varie peu, qu'elles soient seules ou en couple.

Plus le niveau de scolarité des femmes est élevé, moins le fait d'avoir des enfants constitue un frein à l'emploi. Par exemple au Québec, en 2005, le taux d'emploi des

mères âgées de 25 à 54 ans n'ayant que des études secondaires partielles était de 37,2 %, alors qu'avec des études universitaires, il était de 83,5 %. Les taux d'emploi des hommes dans la même situation étaient de 75,3 % et de 87 % (SCF, 2010 :15 dans FAE, 2012).« 60 % des gens au salaire minimum sont de sexe féminin et 40 % de sexe masculin. Cette proportion n'a pas varié depuis 1999 » (SCF, 2010 :20 dans FAE, 2012).

<i>Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, en 2006.</i>					
<i>Taux d'emploi</i>					
<i>Région</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Taux d'emploi à temps plein</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<i>CRÉ Montérégie Est</i>	<i>60,2 %</i>	<i>71,5 %</i>	<i>44,5 %</i>	<i>63,3 %</i>	
<i>Montérégie</i>	<i>59,8 %</i>	<i>70,8 %</i>	<i>44,7 %</i>	<i>62,4 %</i>	
<i>Québec</i>	<i>56,4 %</i>	<i>67,5 %</i>	<i>41,7 %</i>	<i>58,9 %</i>	

(CSF, 2010)

En plus d'avoir un taux d'emploi moins élevé que les hommes, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi à temps partiel.

➤ **Scolarisation**

Les jeunes femmes sont plus scolarisées que leurs aînées sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est. En 2006, les femmes étaient plus nombreuses, que leurs aînées et que les hommes du même âge, à détenir un diplôme tant au niveau secondaire, postsecondaire, qu'universitaire. Dans la CRÉ Montérégie Est, 73,8 % des femmes et 72,5 % des hommes détenaient un diplôme alors que les femmes obtenaient un taux de diplomation de 74,9 % au Québec. Dans la CRÉ Montérégie Est, elles demeuraient moins nombreuses (12,3 % contre 11,4 % d'hommes) que l'ensemble des Québécoises à faire des études universitaires (16,4 % au Québec). Un écart persiste entre homme et femmes quant au taux d'emploi, même chez les diplômés universitaires (CSF, 2010). Brome-Missisquoi est le seul endroit où le taux d'emploi des femmes possédant un grade universitaire est supérieur à celui des hommes.

Chez les personnes de 20 à 44 ans, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme universitaire, en 2006. Dans la CRÉ Montérégie Est, 16,4 % des femmes de 20 à 29 ans et 20,1 % des femmes de 30 à 44 ans étaient diplômées universitaire, en 2006, comparativement à 8,1 % et 16 % des hommes. Ces taux étaient inférieurs à ceux du Québec (22,9 % et 26,5 %)(CSF, 2010).

Avec des études secondaires partielles en 2008, seulement 38,4 % des femmes détenaient un emploi contre 53,0 % des hommes (SCF, 2010 :15, dans FAE, 2012). Au Québec, en 2008, pour atteindre le salaire annuel des hommes non diplômés (24 434\$), les femmes devaient détenir un DES (26 171\$). L'écart salarial entre les sexes reste présent à tous les niveaux de scolarité, peu importe le diplôme, les femmes gagnant annuellement de 8 000 \$ à 10 000\$ de moins que les hommes, à formation égale (FAE, 2012).

➤ Taux d'emploi selon la scolarisation

En 2006, le taux d'emploi des femmes sans diplôme dans Brome-Missisquoi était de 32,2 % alors que celui des hommes sans diplôme était de 48,6 %. Le taux d'emploi des femmes possédant un diplôme d'études secondaires était de 57,4 et de 71,4 % pour les hommes. Le taux d'emploi des femmes possédant un diplôme d'études professionnelles était de 70 % et celui des hommes était de 76,2 %. Pour ce qui est du taux d'emploi des femmes possédant un diplôme d'études collégiales, il était de 68,3 % et celui des hommes était de 76,4 %. Le taux d'emploi des femmes détenant un certificat d'études universitaires était de 61,6 % et celui des hommes dans la même situation était de 67,4 % alors que pour les grades universitaires les taux d'emploi grimpaient à 70,7 % pour les femmes et 68,6 % pour les hommes (CSF, 2010).

<i>Taux d'emploi, en 2006, selon le niveau de scolarité et le sexe</i>						
	<i>Brome-Missisquoi</i>		<i>CRÉ Montérégie Est</i>		<i>Ensemble du Québec</i>	
<i>Dernier diplôme</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>
<i>Total</i>	55,4 %	65,3 %	59,6 %	70,1 %	55,7 %	65,4 %
<i>Sans diplôme</i>	32,2 %	48,6 %	31,2 %	51,5 %	25,4 %	43,3 %
<i>DES</i>	57,4 %	71,4 %	60,2 %	72,1 %	53,6 %	66,1 %
<i>DEP</i>	70 %	76,2 %	73,4 %	78,4 %	69,1 %	73 %
<i>DEC</i>	68,3 %	76,4 %	75,5 %	81,4 %	72 %	77,4 %
<i>Grade universitaire</i>	70,7 %	68,6 %	79,3 %	80,6 %	76,1 %	77,4 %

(CSF, 2010)

En observant le tableau, on peut constater que le taux total d'emploi pour les femmes de Brome-Missisquoi (55,4 %) était inférieur à celui de la CRÉ Montérégie Est (59,6 %). Il était également inférieur au taux pour l'ensemble du Québec (55,7 %). De plus, le taux d'emploi pour les femmes possédant un diplôme d'études collégiales (68,3 %) et un diplôme d'études universitaires (70,7 %) étaient inférieurs à ceux de la CRÉ Montérégie Est (75,5 % et 79,3 %) et du Québec (72 % et 76,1 %). Cependant, le taux d'emploi des femmes possédant un diplôme d'études universitaires (70,7 %) dépassait le taux d'emploi des hommes de Brome-Missisquoi (68,6 %) (CSF, 2010).

➤ Décrochage scolaire

Brome-Missisquoi compte deux commissions scolaires, une anglophone, Eastern-Townships et une francophone, Val-des-Cerfs. Dans la commission scolaire de Val-des-Cerfs, 14,4 % des jeunes filles ont décroché comparativement à 23,2 % des garçons, en 2009-2010. Dans la commission scolaire anglophone d'Eastern-Townships, le taux de décrochage des filles était de 18,1 % et celui des garçons était de 28,9 %, en 2009-2010

(MELS, 2011). Le décrochage scolaire est beaucoup plus important au sein de la communauté anglophone de Brome-Missisquoi (*Robitaille et Polento, 2012*). Par contre, le fait que les données du MELS ne tiennent pas compte des élèves déménagés hors-Québec crée une distorsion pouvant atteindre le 6 % (www.etsb.qc.ca).

Pour ce qui est du taux de décrochage de la Montérégie au secteur public francophone et anglophone, en 2009-2010, il était de 18,5 %, soit de 13,9 % pour les filles et 23,4 % pour les garçons. Pour l'ensemble du Québec, le taux de décrochage est de 19,5 %, soit 15 % pour les filles et 24,3 % pour les garçons, en 2009-2010 (*Robitaille et Polento, 2012*).

➤ Métiers non traditionnels

Les femmes ont investi massivement le marché du travail depuis 40 ans et elles continuent d'afficher des taux de pauvreté plus élevés pendant leur vie active et à la retraite. Les femmes occupent la majorité des emplois du secteur tertiaire qui regroupe les métiers traditionnellement féminins.

<i>Taux de féminité de la population active expérimentée, en 2006</i>			
<i>Secteurs d'activité</i>	<i>Brome-Missisquoi</i>	<i>CRÉ Montérégie Est</i>	<i>Ensemble du Québec</i>
<i>Secteur primaire</i>	---	30,8 %	25,4 %
<i>Secteur secondaire</i>	---	24,7 %	24,8 %
<i>Secteur tertiaire</i>	---	54,4 %	53,9 %

(CSF, 2010)

Les femmes se retrouvent dans un nombre restreint de secteurs d'activités économiques, 5 secteurs se partagent 54,2 % de la main-d'œuvre féminine du Québec.

<i>Les 5 principaux secteurs d'activités économiques féminins, en 2006</i>		
<i>CRÉ Montérégie Est</i>	<i>Secteur</i>	<i>Ensemble du Québec</i>
17,9 %	<i>Main d'œuvre soins de santé et assistance sociale</i>	19 %
13,4 %	<i>Commerce de détail</i>	13,7 %
9,1 %	<i>Service d'enseignement</i>	9,7 %
7,1 %	<i>Hébergement et services de restauration</i>	7,7 %
6,7 %	<i>Services professionnels, scientifiques et techniques</i>	5,9 %

Source: Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilation spéciale d'Emploi-Québec.

Les soins de santé et d'assistance sociale représentaient le secteur composé du plus grand nombre de femmes (83,5 % dans la CRÉ Montérégie Est et 79,5 % au Québec). Les

services d'enseignement emploient 71,8 % de femmes (66,1 % au Québec). Ils sont suivis par les secteurs de la finance et des assurances, 71,7 % (65,8 % au Québec). Les femmes sont moins présentes dans les secteurs primaires et secondaires, mais elles sont plus nombreuses que la moyenne québécoise dans plusieurs secteurs. C'est le cas pour des secteurs de la foresterie et de la pêche qui compte 33,1 % de la main-d'œuvre féminine (26,9 % au Québec) et de la fabrication qui en compte 31,4 % (29,5 % au Québec). La production de plastique et de caoutchouc sont les seuls secteurs de fabrication où le taux de féminité de la main-d'œuvre est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (CSF, 2010).

Les femmes, malgré le fait qu'elles soient plus scolarisées que les hommes ont peu diversifié leur choix de carrière au fil des ans. Elles s'orientent continuellement dans un même éventail de formations, c'est la raison pour laquelle la ségrégation professionnelle persiste entre les hommes et les femmes. Cette ségrégation est plus marquée dans la CRÉ Montérégie Est que dans l'ensemble du Québec. Les femmes se focalisent dans une quantité plus limitée de professions que les hommes (CSF, 2010).

<i>Les 5 professions les plus populaires, en 2006, dans la CRÉ Montérégie Est</i>
<i>Secrétaire sauf juridique et médicale</i>
<i>Vendeuse et commis-vendeuse dans les commerces de détail</i>
<i>Caissière</i>
<i>Éducatrice et aide éducatrices de la petite enfance</i>
<i>Comptabilité et personnel assimilé</i>

(CSF, 2010)

Au Québec, les 4 premières places des professions occupées par le plus grand nombre de femmes demeurent inchangées alors que la 5^e place est octroyée à la profession de commis de bureau. En 2006, les 15 professions occupées par une forte majorité de femmes dans la CRÉ Montérégie Est représentaient 42,2 % (63 550 femmes) des emplois occupés par les femmes. Parmi ces professions, 9 sont traditionnellement féminines. Pour l'ensemble du Québec, ces 15 professions représentaient 41,6 % de la main-d'œuvre féminine.

Pourtant la situation des hommes est bien différente, dans seulement 28,8 % (23 345 hommes) de la population active d'hommes exercent l'une des 15 professions représentant une forte majorité masculine (25,8 % au Québec).

<i>Les 5 professions les plus exercées par les hommes dans la CRÉ Montérégie Est, en 2006</i>
<i>Conducteur de camion</i>
<i>Vendeur et commis vendeur dans les commerces de détail</i>
<i>Exploitant agricole et gestionnaire d'exploitations agricoles</i>
<i>Charpentier-menuisier</i>
<i>Directeurs dans le commerce de détail</i>

(CSF, 2010)

Peu de femmes exercent des professions traditionnellement masculines au Québec, et encore moins dans la CRÉ Montérégie Est. Toutefois, elles travaillent en plus grand nombre dans des postes d'aides de soutien des métiers et de manœuvres en construction (7,7 % contre 5,9 % au Québec) et de conductrices de camion (4,1 % contre 3,5 % au Québec) (CSF, 2010).

➤ Portrait agricole

En 2009, selon le MAPAQ, on dénombrait 760 producteurs agricoles dans la région de Brome-Missisquoi. La MRC compte plus d'emplois agricoles et manufacturiers et moins d'emplois dans les services que c'est le cas dans l'ensemble de la Montérégie. En ce sens, la répartition de la population en emploi selon le secteur d'activité primaire en Brome-Missisquoi se différencie significativement de celle de l'ensemble de la Montérégie : elle représente 7% par rapport à 3 % en Montérégie.

Les fermes emploient 1360 personnes et comptent pour 5.9% du marché de l'emploi de la MRC. 34.9% des personnes à l'emploi dans des fermes sont des femmes. Quoique le nombre et le pourcentage des femmes dans le secteur primaire soient inférieurs à ceux des hommes, la précarité et les mauvaises conditions salariales dans le milieu agricole affectent tout autant les femmes.

Main d'œuvre familiale et embauchée dans les exploitations agricoles dans la MRC de Brome-Missisquoi, 2009					
Catégorie de la main d'œuvre	Type de main d'œuvre	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre de personnes	% main d'œuvre totale
Familiale	Propriétaires	777	342	1119	34.0%
	Conjoints et conjointes (non-propriétaires)	32	177	209	6.3%
	Autres membres de la famille de plus de 14 ans	294	120	414	12.6%
	Total :	1103	639	1742	52.9%
Embauchée	Plein temps	208	105	313	9.5%
	Temps partiel	50	21	71	2.2%
	Moins de 5 semaines	430	129	559	17.0%
	De 5 à 9 semaines	226	85	311	9.5%
	De 10 à 19 semaines	146	22	168	5.1%
	De 20 à 29 semaines	48	35	83	2.5%
	De 30 à 39 semaines	32	17	49	1.5%
	Total :	1140	414	1554	47.1%
Grand total :	2243	1053	3296	100.0%	

Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, juillet 2009.

➤ Programmes d'aide financière de dernier recours

Les femmes représentaient 48,0 % de l'ensemble des 354 300 adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, en août 2012, au Québec. Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentaient 50,4 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires. Depuis quelques années, le nombre de femmes est toujours moins élevé que le nombre d'hommes (170 241 femmes contre 184 059 hommes, en août 2012). Entre août 2011 et août 2012, on constate que la diminution du nombre de femmes prestataires (3,4 %) était légèrement plus importante que celle du nombre d'hommes (3,3 %) (MESS, 2012).

Le taux d'assistance sociale de la clientèle des programmes d'assistance sociale âgée de 0 à 64 ans était de 6,9 % en août 2012, au Québec. En Montérégie le taux d'assistance sociale des personnes de 0 à 64 ans est de 5,3 % était moins élevé que pour l'ensemble du Québec à la même période (MESS, 2012). Pour la MRC de Brome-Missisquoi, le taux d'assistance sociale estimé par les services régionalisés, pour l'année 2012, était de 5,6 %. Il est moins élevé que celui de l'ensemble du Québec.

➤ Pauvreté

Plus de femmes que d'hommes sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est vivent sous le seuil de faible revenu, et ce pour toutes les catégories d'âges (19 570 femmes et 15 955 hommes). En 2006, la proportion de femmes vivant sous le seuil de faible revenu était toutefois plus faible dans la CRÉ Montérégie Est que dans l'ensemble du Québec (8,1 % contre 13,3 %). Le taux de pauvreté chez les hommes était également plus faible (6,8 % contre 11,4 %). Au Québec les 15 à 29 ans détenaient la plus forte proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Dans la CRÉ Montérégie Est, les personnes de 55 à 64 ans représentaient la plus forte proportion de personnes à faible revenu. Les femmes obtenaient un taux de 11,4 % et les hommes comptaient pour 9,5 % de la population comparativement à 14,7 % et à 12,3 % au Québec. Les femmes de 15 ans et plus de Brome-Missisquoi était moins nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de faible revenu, en 2006 (CSF, 2010)

<i>Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu, en 2006</i>		
<i>Régions</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<i>Brome-Missisquoi</i>	<i>6,6 %</i>	<i>7,4 %</i>
<i>CRÉ Montérégie Est</i>	<i>8,1 %</i>	<i>6,8 %</i>
<i>Ensemble du Québec</i>	<i>13,3 %</i>	<i>11,4 %</i>

(CSF, 2010)

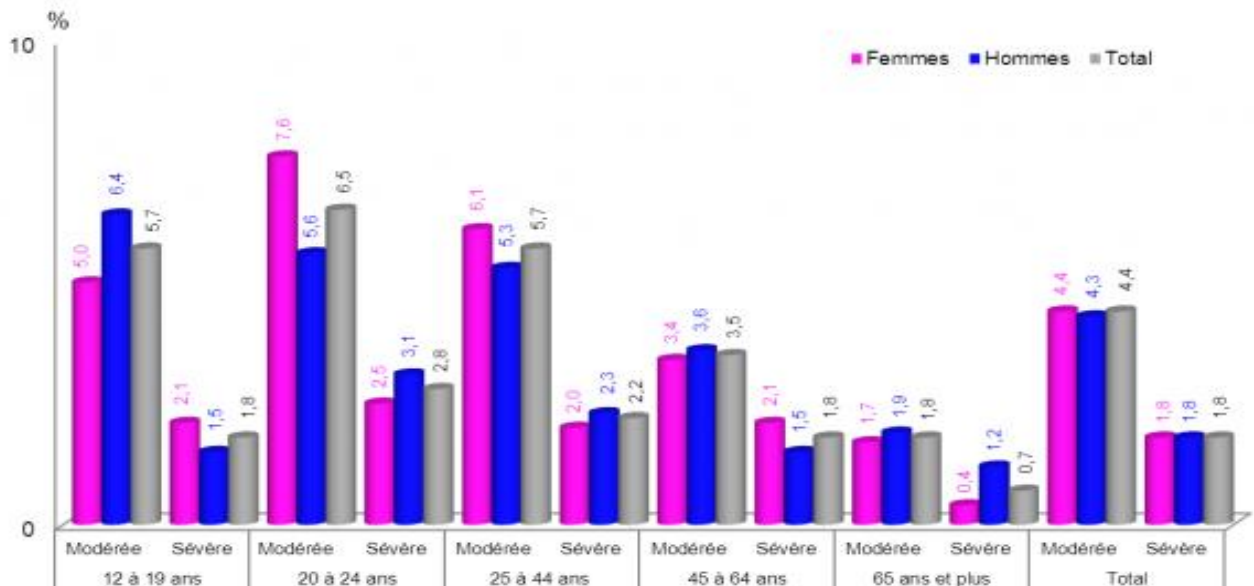
Plus de la moitié des femmes qui vivaient seules dans la CRÉ Montérégie Est (55 %) consacraient plus de 25 % de leur revenu au coût du logement et 16,6 % y consacraient plus de la moitié de leur revenu. Mentionnons que la situation des hommes vivants seuls est également inquiétante. Un peu moins de la moitié d'entre eux (42,8 %) consacraient plus de 25 % de leur revenu au coût du logement, et une proportion similaire à celle des femmes y consacraient plus de la moitié (16,1 %) (CSF, 2010).

➤ Insécurité alimentaire

Selon les données du ministère de la santé et des services du Québec, en 2009-2010, l'insécurité alimentaire était plus fréquente chez les femmes de 20 à 24 ans, où la proportion des femmes qui affirmaient en souffrir s'élevait à 10,1 %. Dans ce groupe, 7,6 % des femmes affirmaient souffrir d'insécurité alimentaire modérée et 2,5 %, d'insécurité alimentaire sévère. Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à souffrir d'insécurité alimentaire dans les groupes d'âge de 20 à 24 ans, de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans.

Les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à souffrir d'insécurité alimentaire dans les groupes d'âge de 12 à 19 ans et de 65 ans et plus. On observe l'écart le plus important entre les hommes et les femmes dans le groupe des 65 ans et plus, où la proportion des hommes souffrant d'une insécurité alimentaire sévère était 3 fois plus élevée que celle des femmes (1,2 % des hommes comparativement à 0,4 % des femmes).

Proportion de la population de 12 ans et plus souffrant d'une alimentation modérément précaire¹ ou sévèrement précaire², selon le groupe d'âge et selon le sexe, Québec, 2009-2010



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion de 2009-2010 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada. Tiré du rapport de l'onglet Plan commun de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec, le 25 septembre 2012. Mise à jour de l'indicateur le 8 août 2012

➔ **Bilinguisme**

Le taux de bilinguisme (français, anglais) est de 52,34 % (connaissance des langues officielles, ne spécifie pas le niveau de connaissance) dans Brome-Missisquoi. La population unilingue francophone représente 40,35 % alors que les unilingues anglophones représentent 7,24 % de la population de la MRC. Dans la région 40 personnes, selon le recensement de 2011, ne parlaient ni français, ni anglais. En ce qui a trait à la langue maternelle, 18,73 % avait l'anglais comme langue maternelle. De ce nombre, 77,18 % avaient le français pour langue maternelle et 2,3 % avaient pour langue maternelle une langue non officielle (Statistique Canada, 2011).

➔ **Communauté anglophone**

Brome-Missisquoi compte 24,3 % de gens pour qui l'anglais est leur première langue officielle parlée. Il existe trois façons de dénombrer la population anglophone : première langue officielle parlée, langue parlée à la maison et langue maternelle. La mesure de première langue officielle parlée est plus inclusive tandis que celle de langue maternelle est plus fidèle.

La population anglophone est plus vieillissante que la population francophone. En 2006, 21,6 % des anglophones avaient plus de 65 ans. Alors que 13,6 % des francophones se retrouvaient dans la même situation. Ce pourcentage est 58 % plus élevé, en terme relatif, que celui des francophones. De 2001 à 2006, on observe une diminution de 11,6 % du nombre d'enfants de moins de 15 ans (Pocock & Hartwell, 2010).

La configuration des générations au sein des anglophones des Cantons-de-l'Est à la forme d'un sablier avec une surreprésentation des aînés et une sous-représentation marquée des 35-54 ans. Ce phénomène est plus prononcé dans les Cantons-de-l'Est qu'ailleurs au Canada et il est dû au fait qu'une proportion de ce groupe d'âge quitte la région. L'absence relative de la population médiane à des effets largement étendus, tel le déclin des niveaux d'engagement bénévole et de participation à la main d'œuvre et l'alourdissement du poids des soins de santé (Pocock & Hartwell, 2010).

Les anglophones ont un taux de chômage plus élevé que les francophones et plus de chances d'être exclus de la population active que les autres Canadiens (Floch et Pocock, 2008). En 2006, on observait un taux de 8,1 % de chômage chez les anglophones des Cantons-de-l'Est, alors que le taux de chômage était de 6,2 % chez les francophones de la même région (Pocock & Hartwell, 2010). Pour les 15-24 ans, il atteignait 20,6 %, en 2006, alors que pour la population francophone, il se situait à 10,9 %.

En 2006, dans les Cantons-de-l'Est, 50,6 % des femmes anglophones de 15 ans et plus ne participaient pas à la population active, alors que 40,9 % des femmes francophones

étaient dans la même situation. Pour les 15 à 24 ans ce taux atteignait (40,8 %) dépassant les niveaux observés chez les jeunes francophones du même groupe d'âge demeurant sur le même territoire (34,1 %)(Pocock & Hartwell, 2010).

Les anglophones utilisent moins les services publics. En 2005, 84,6 % des répondants à *l'Enquête sur la vitalité de la population en Estrie* ont déclaré qu'ils se tourneraient vers les réseaux informels de famille, d'amis et d'organismes communautaires en cas de besoins. Cette réalité mène à un nombre élevé de proches aidants anglophones. Dans les Cantons-de-l'Est, en 2006, 7 % des hommes anglophones et 4,9 % des hommes francophones consacraient plus de 5 heures par semaine aux soins non rémunérés aux aînés alors que, pour les femmes anglophones, on observait un taux de 12,4 % et de 9,4 % chez les francophones (Base de données du recensement du Canada 2006, Statistique Canada). Les proches aidants anglophones sont «pris en sandwich» entre plusieurs personnes âgées ayant besoin d'aide et des jeunes dépendants, ce qui mène à un niveau de responsabilité très élevé. Ce niveau de responsabilité est plus élevé que celui établi par les recherches de statistique Canada qui est de 8 heures par mois de soins aux aînés. Les proches aidants anglophones prodiguaient 20 heures ou plus par mois de soins non rémunérés pour des personnes âgées, en 2006 (Pocock, 2006b).

➔ Transport collectif

Le service de transport collectif de la MRC de Brome-Missisquoi offre un service de transport en commun qui fonctionne sur réservation. Les personnes doivent s'inscrire auprès du service de transport collectif pour pouvoir l'utiliser. Il n'y a pas de critères d'admissibilité. Néanmoins, les utilisateurs doivent réserver leur transport 24 h à l'avance. Le service est disponible du lundi au vendredi et il ne dessert pas tous les villages. Les départs se font à 8 h 55 et 12 h 55 et vont tous jusqu'à Cowansville et le retour de Cowansville est à 11 h 40 et 16 h 30. Pour l'année 2012, le nombre de transports a dépassé les 5 000 utilisations, selon le service de transport collectif de Brome-Missisquoi.

Le milieu rural montérégien constitue 77 % du territoire. La faible densité de population dans certaines zones rend difficile l'accès à un transport en commun adéquat. L'absence ou l'insuffisance des moyens de transport affectent particulièrement les personnes à faible revenu ou sans-emploi, les femmes, les jeunes, les aînés et les personnes souffrant d'incapacité physique ou mentale. L'offre de service de transport collectif dans la MRC de Brome-Missisquoi est restreinte, ce qui affecte l'autonomie des gens les moins nanties et limite leur accès à des services sociaux et communautaires, à l'emploi, à la formation, à l'éducation, à un service de garde, aux loisirs, etc. (ASSSM, 2007).

Les femmes utilisent plus le transport collectif que les hommes. Le coût des services de transport en commun dans la MRC de Brome-Missisquoi était de 3.50 \$ entre 2 villes et de 2.50 \$ à l'intérieur de la même ville. Le prix du transport peut limiter les déplacements puisque les utilisatrices sont en moyenne moins riches que leurs homologues masculins. De plus, la desserte en Montérégie et dans Brome-Missisquoi est problématique (CSF, 2010).

➤ Immigration

La population de Brome-Missisquoi comptait 5,1 % d'immigrants (dont 51,9 % de femmes) comparativement à 3,2 % pour la CRÉ Montérégie Est (49,2 % de femmes) et 11,5 % pour l'ensemble du Québec (50,9 % de femmes) en 2006 (CSF, 2010).

➤ Santé

Dans la CRÉ Montérégie Est, en 2005, les femmes (39,8 %) étaient moins nombreuses que les hommes (60,9 %) à vivre avec un surplus de poids (contre 39,4 % et 55,4 % au Québec). Dans la région, 4,6 % des femmes présentaient un poids insuffisant (4,7 % au Québec). Les problèmes de poids peuvent être dus à des troubles alimentaires ou liés à une situation de faible revenu. L'insuffisance de budget entraîne parfois la privation, mais aussi une sélection d'aliments riches en sucre et en gras au lieu de fruits et de légumes. (CSF, 2010)

L'espérance de vie dans la CRÉ Montérégie Est était de 81,3 ans pour les femmes et de 76,2 ans pour les hommes (Éco-Santé Québec, 2008) comparativement à l'ensemble du Québec où l'espérance de vie des femmes était de 82,3 et de 77 ans pour celle des hommes. La différence entre l'espérance de vie des hommes et des femmes du territoire était de 5,1 ans (CSF, 2010).

➤ Logement

En ce qui concerne la location des logements, les chiffres³ de 2006 avancés par Statistique Canada nous montrent que les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes à consacrer une part trop élevée de leur revenu pour se loger. Effectivement, le revenu médian des hommes était de 33 303 \$ par année, alors que celui des femmes n'était que de 25 814 \$. Cette réalité affecte également 78,6 % des familles monoparentales locataires qui ont une femme à leur tête. En 2006, leur revenu médian était de plus de 10 000 \$ inférieur à celui des familles monoparentales dont le principal soutien financier était un homme, soit 28 148 \$ pour elles, comparativement à 38 990 \$ pour eux. Cette inégalité de revenu explique sans aucun doute pourquoi 35,2 % des femmes monoparentales payaient trop cher pour se loger, alors que c'était le cas de 22,6 % des hommes monoparentaux.

De plus, les femmes locataires étaient plus nombreuses que les hommes à vivre seules, à 56 %, contre 44% chez les hommes. Les 345 395 Québécoises dans cette situation avaient, elles aussi, un revenu médian inférieur, 18 157 \$ par année comparativement à

³ Chiffres cités dans : *Front d'action populaire en réaménagement urbain, Femmes, logement et pauvreté. Sortir du privé, un enjeu de société !*, septembre 2010, p.5 [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.frapru.qc.ca/IMG/pdf/FRAPRU_femmes_2010_v_web.pdf

22 726 \$. Ainsi, elles étaient 52,2 % à verser plus de 30 % de leur revenu au logement et 24,1 % à y consacrer plus de la moitié. Quant à celles de 65 ans et plus, 54,5 % d'entre elles payaient plus de 30 % de leur revenu au loyer, alors que c'est le cas de 31,1 % des hommes de cette tranche d'âge.

Ces constats s'appliquent également à la région de Brome-Missisquoi, où le pourcentage de ménages locataires des familles monoparentales étaient légèrement plus élevé que la moyenne québécoise.

<i>Ménages privés locataires selon le genre de ménage, 2006</i>								
<i>Territoire</i>	<i>Couples sans enfants</i>		<i>Couples avec enfants</i>		<i>Familles monoparentales</i>		<i>Ménages d'une personne</i>	
<i>Québec</i>	223745	17,6 %	170445	13,4%	170980	13,5%	618500	48,8%
<i>Montérégie</i>	30970	18,4%	23055	13,7%	25795	15,3%	79890	47,5 %
<i>MRC B-M.</i>	1210	20,2%	785	13,1%	830	13,9%	2930	49,0%

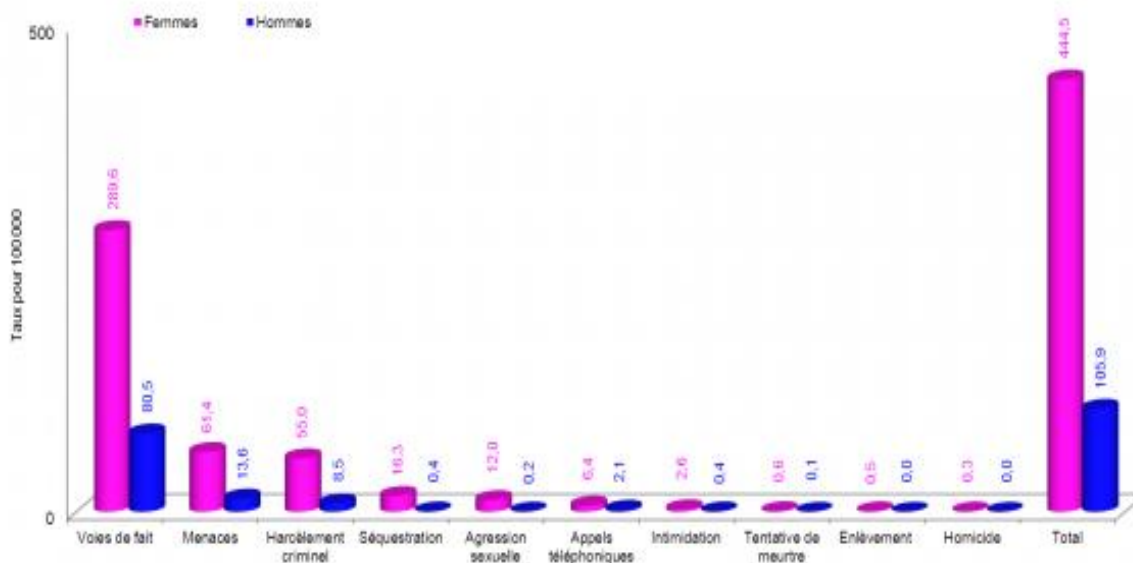
Source : Statistique Canada, recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de SHQ, (10-1049), tableau 27.

✦ Victimes de violence conjugale

En Montérégie, en 2006, selon les données de la Sécurité publique du Québec, 83,86 % des gens ayant signalé avoir été victimes de violence conjugale étaient des femmes (2 062 femmes). Ce sont surtout des voies de fait et des menaces qui sont rapportées. En 2006, il y avait 209,3 femmes victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 44,7 hommes victimes pour 100 000 hommes (284,8 et 62,9 pour 100 000, au Québec). Pour la même période, 66,4 femmes victimes de menaces pour 100 000 femmes contre 15,4 hommes pour 100 000 hommes (70,8 et 16 pour 100 000, au Québec). Toujours dans un contexte conjugal, on relève 46,7 femmes victimes de harcèlement criminel pour 100 000 femmes et 6,1 hommes victimes pour 100 000 hommes (56,7 et 8,6 pour 100 000 au Québec)(CSF, 2010).

En 2011, selon les données fournies par le ministère de la santé et des services sociaux du Québec, on dénombrait 444,5 actes de violence conjugale, toutes catégories d'infractions confondues, pour 100 000 femmes âgées de 12 ans et plus. Les principales catégories d'infractions liées à la violence conjugale dont les femmes étaient victimes étaient les voies de fait (289,6 pour 100 000), les menaces (61,4 pour 100 000) et le harcèlement criminel (55,0 pour 100 000). Les femmes étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes à être victimes d'infractions liées à de la violence conjugale, et ce, toutes catégories d'infractions confondues.

**Taux d'infractions dans un contexte conjugal, dans la population de 12 ans et plus
(taux pour 100 000), selon la catégorie d'infractions et selon le sexe,
Québec, 2011**



Source : Données du Programme DUC 2, ministère de la Sécurité publique. Tiré de *Statistiques 2011 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, ministère de la Sécurité publique, 26 juillet 2012

✦ **Victimes d'infraction contre la personne**

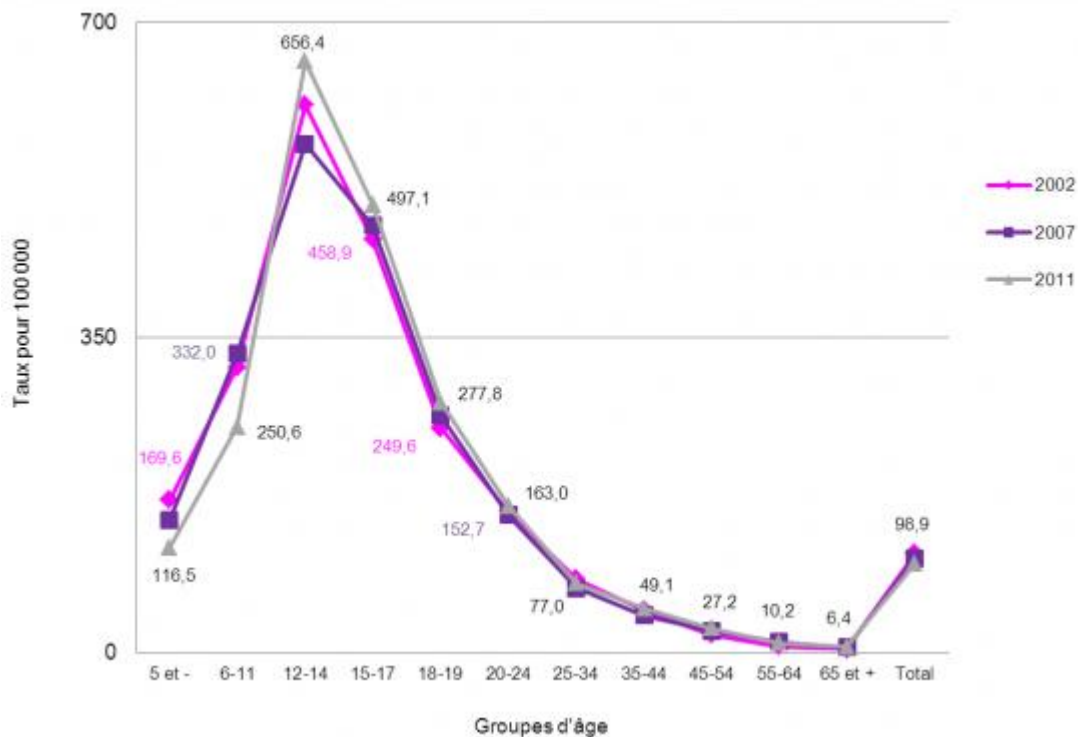
En Montérégie, en 2006, selon le ministère de la Santé publique du Québec 3 862 femmes et 3 561 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, soit 694,9 victimes pour 100 000 femmes et 664,5 pour 100 000 hommes (884,9 et 848,5 pour 100 000, au Québec). Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout les voies de fait qui sont signalées. On rapporte 379,5 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 395,6 pour 100 000 hommes (499,9 et 536,7 pour 100 000, au Québec) (CSF, 2010).

Chez les jeunes de moins de 18 ans de la région, les données révèlent que 1 266 filles et 1 206 garçons ont été victimes d'infraction contre la personne en 2006, ce qui correspond à des taux de victimisation s'élevant à 873,7 victimes pour 100 000 filles et 789,4 pour 100 000 garçons (1004,3 et 888,6 pour 100 000 au Québec). Tout comme chez les adultes les voies de fait sont le plus souvent rapportées. On signale en effet 335,4 victimes de voies de fait pour 100 000 filles et 534,1 pour 100 000 garçons (404,2 et 608,5 pour 100 000 au Québec). On constate également que les filles sont très touchées par les agressions sexuelles. Elles représentent toujours la majorité des victimes d'agressions sexuelles commises envers des mineurs (CSF, 2010).

➤ Victimes d'infractions sexuelles

Selon les données fournies par le ministère de la santé et des services sociaux du Québec, en 2011, les femmes âgées de 25 ans et moins constituaient la plus grande proportion des victimes d'infractions sexuelles, et plus particulièrement les filles de 12 à 14 ans, qui constituaient le groupe d'âge avec le plus haut taux de victimisation. Globalement, chez les femmes, le nombre de victimes d'infractions sexuelles était légèrement moins élevé en 2011 (98,9 pour 100 000) qu'en 2002 (109,0 pour 100 000) et 2007 (104,5 pour 100 000). Le nombre de femmes victimes d'infractions sexuelles est beaucoup plus élevé que celui des hommes, et ce, dans l'ensemble des périodes à l'étude et dans l'ensemble des groupes d'âge. En 2011, des écarts importants entre les femmes et les hommes se retrouvaient chez les 18 à 44 ans, le taux des femmes victimes d'infractions sexuelles étant au moins 12 fois plus élevé que celui des hommes. Chez les 12 à 14 ans, le taux des femmes victimes d'infractions sexuelles était 5,5 fois supérieur à celui des hommes alors que chez les 15 à 17 ans, il y est huit fois plus élevé.

Évolution du taux de victimisation d'infractions sexuelles chez les femmes (pour 100 000), selon le groupe d'âge, Québec, 2002, 2007 et 2013



Source : Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire du ministère de la Sécurité publique. Tiré de *Statistiques 2011 sur les agressions sexuelles au Québec*, ministère de la Sécurité publique, 11 octobre 2011.

✦ **Participation au pouvoir**

Les femmes sont sous-représentées dans les instances décisionnelles et les postes de responsabilité. Ces postes sont encore majoritairement occupés par des hommes. Trois mairesses sont présentement en poste dans Brome-Missisquoi. Le territoire compte 21 municipalités. Mme Pauline Quinlan est la mairesse de Bromont, Mme Sylvie Raymond celle de East Farnham et Mme Ginette Simard-Gendreau est mairesse de Notre-Dame-de-Stanbridge.

Dans la CRÉ Montérégie Est, en 2011, les femmes composaient 27,9 % des conseils municipaux. Les femmes sont plus présentes dans les lieux décisionnels des centres de santé et de services sociaux (50 %), les conseils des commissions scolaires (53,3 %), les cadres de la fonction publique (49 %), le conseil régional de la culture (50 %), les tables de concertation des aînées (50 %), les forums jeunesse (60 %). Par contre, la majorité des lieux décisionnels et les postes de pouvoir demeurent majoritairement occupés par des hommes (CSF et TCFJRQ, 2012). Dans l'histoire du comté, seule une femme a été élue députée fédérale ou provinciale : Mme Gabrielle Giroux-Bertand.

ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES (ACS)

Suite à ce portrait statistique, qui établissait une analyse comparative des données sexuées de la population de Brome-Missisquoi, nous constatons l'existence de nombreuses inégalités économiques et sociales entre hommes et femmes. Afin de mieux cerner les nombreuses réalités des femmes de notre territoire, nous avons décidé de consulter une partie de la population locale dans trois principaux buts : tout d'abord, confirmer et valider ces statistiques, mieux comprendre les causes et les conséquences de ces inégalités et enfin, pouvoir clairement identifier les enjeux prioritaires pouvant garantir la sécurité économique des femmes de Brome-Missisquoi.

Ainsi, nous avons regroupé plusieurs femmes autour de cinq groupes de discussion, chaque groupe appartenant à chacun de nos pôles territoriaux⁴. De même, nous avons consulté deux groupes composés essentiellement de mères ainsi qu'un groupe constitué de jeunes filles de 12 à 17 ans.

Afin de structurer et enrichir les rencontres, nous avons regroupé les éléments de discussion autour de sept principaux thèmes, soient : la conciliation travail/famille (incluant les conditions de travail et le rapport au temps); les préjugés, la discrimination et la violence comme deuxième volet; les conditions de vie; l'éducation incluant les valeurs et les stéréotypes; les inégalités; le réseau social et enfin le transport. Cet ensemble de concepts sont, sans aucun doute les principaux indicateurs pouvant expliquer les réalités vécues en lien avec les inégalités et la pauvreté des femmes de Brome-Missisquoi.

Suite à ces rencontres et à l'analyse du portrait statistique, nous constatons que les réalités des femmes doivent être déclinées au pluriel, étant donné les spécificités territoriales de Brome-Missisquoi. Effectivement, notre analyse tient compte non seulement de la réalité générale des femmes, mais aussi des particularismes propres aux femmes anglophones et aux femmes œuvrant dans le secteur agricole. Sans vouloir créer des thèmes distincts, nous avons décidé d'inclure ces spécificités en tant que sous-thèmes.

La prochaine section s'attarde donc, à l'analyse combinée des résultats quantitatifs du portrait statistique présenté précédemment, avec les éléments qualitatifs qui ont ressorti des focus groupes. Cette combinaison nous permettra d'une part identifier les causes fondamentales des inégalités existantes et d'autre part, de ressortir les principaux enjeux et obstacles auxquels les femmes du territoire de Brome-Missisquoi sont confrontés.

⁴ Les pôles territoriaux correspondant aux villes de : Bedford, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton.

1. La conciliation travail/famille⁵

Il y a un lien très clair à effectuer entre le sexe, l'insécurité économique et la pauvreté, en ce qui concerne la division du travail dans les économies marchande et non marchande.

En ce qui a trait l'économie marchande, nous constatons que les femmes du territoire sont moins présentes sur le marché du travail et sont moins bien rémunérées que les hommes. C'est effectivement le cas pour les femmes de Brome-Missisquoi, où en 2010, elles gagnaient 72 % du salaire des hommes. Effectivement, alors qu'elles recevaient, en moyenne, 33 786 \$, ils en recevaient 40 732 \$. Cet écart du revenu pourrait s'expliquer par le fait qu'elles exercent des métiers traditionnellement féminins moins bien rémunérés et elles occupent en plus forte proportion des emplois à temps partiel. La division sexuelle du travail est bien présente dans la MRC de Brome Missisquoi, que ce soit au niveau de la sphère publique ou de la sphère privée. Les domaines d'emplois occupés par la gent féminine sont moins bien rémunérés que ceux destinés aux hommes, ce qui explique, en partie, leur plus faible revenu. Ainsi, ces écarts professionnels entre hommes et femmes, s'expliquent moins par le taux d'employabilité de la femme que par leurs conditions de travail (taux salariales plus bas, plus de temps partiel et moins d'avantages sociaux). Ces conditions de travail particulières rendent les femmes plus précaires professionnellement (précarité des emplois, remplacement/rotation du personnel constant ou encore de quarts de travail de douze heures⁶).

Dans la MRC, on constate l'augmentation des familles à faibles revenus avec à leur tête, une grande majorité de femmes cheffes de famille monoparentale (72 %, en 2011). Ainsi, une grande proportion des familles monoparentales seraient à faible revenu. En ce sens, les mères monoparentales sont particulièrement vulnérables au chapitre de la pauvreté. Paradoxalement, nous constatons que les familles biparentales ayant besoin de deux salaires sont également à risque lorsque le salaire de la mère est limité. Force est de constater qu'aujourd'hui « on retrouve un plus grand nombre de familles où les deux parents travaillent à temps plein, et elles se trouvent dans le bas de l'échelle des revenus, voire au plus bas. »⁷ Le concept de la pauvreté est loin d'être un concept figé.

De façon générale, les femmes sont moins présentes dans les secteurs d'activité primaires et secondaires qui sont à forte dominance masculine. Par contre, dans la MRC de Brome-Missisquoi, les femmes sont plus nombreuses que la moyenne québécoise à travailler dans le secteur agricole. Ce phénomène illustre la spécificité agricole du territoire où, les femmes continuent à assurer une bonne partie de la main-d'œuvre dans les fermes familiales, par manque de relève et de meilleures conditions

⁵ Ce thème regroupe trois concepts : le travail, le temps et l'économie des ménages.

⁶ La formule des quarts de travail de 12 heures est employée dans des usines telles que Bonduelle et Emballages Knowlton.

⁷ *Conseil national du bien-être social, Rapports du Conseil national du bien-être social. « Le sens des sous pour résoudre la pauvreté », Ottawa, Automne 2011, volume n°130, p. 37*

économiques (taux salariaux très bas). Ce secteur professionnel est assujéti au phénomène du travail non déclaré où elles doivent pallier à l'absence de travailleurs qualifiés, et ce, sans conditions de travail convenables. De plus, dans les cas d'exploitation d'une ferme familiale, la ligne est floue entre le travail rémunéré et le travail non marchand.

Les conditions ne sont pas meilleures pour les personnes déclarant travailler dans le secteur agricole. Effectivement, le travail autonome est prédominant dans ce secteur. Par conséquent, des politiques telles que le salaire minimum ou les prestations d'assurance-emploi, par exemple, ne s'appliquent pas à un segment important de travailleurs à faible revenu dans les régions rurales. Le travail dans le secteur agricole accroît donc le risque de faible revenu et donc de pauvreté.

Puisque ce sont les femmes qui continuent d'assurer la majorité des soins des enfants, des proches ainsi que des tâches ménagères, force est de constater que, l'économie non marchande⁸ et la non comptabilisation du temps imparti à la réalisation des tâches découlant de celle-ci, contribuent aux inégalités sociales et économiques, et ce, au détriment des femmes. Ces inégalités se traduisent de plusieurs manières. D'une part, pour celles qui détiennent un emploi, car la conciliation travail/famille demeure une préoccupation majeure. La problématique travail/famille constitue un des facteurs pouvant expliquer pourquoi elles sont moins nombreuses que les hommes sur le marché du travail et qu'elles occupent davantage les emplois à temps partiel. De même, le travail non rémunéré des femmes limite le temps de travail salarié et donc par conséquent, a un impact sur les fonds de retraite des femmes comparativement aux hommes.

Au niveau institutionnel, les nouvelles lois de l'assurance-emploi annoncées dans le budget fédéral de mars 2013, -voulant que tout travailleur perdant son emploi soit contraint d'accepter des postes disponibles dans un rayon de 100 km, même s'ils ne correspondent pas nécessairement à leurs compétences et qui pourraient être moins bien payés- est certainement, un obstacle à l'amélioration des conditions de travail pour les femmes. Cette réforme du régime d'assurance-emploi ne tient pas compte de la condition travail/famille, condition essentielle à l'équilibre et l'épanouissement de la femme.

Un autre blocage institutionnel provient de la loi limitant le gain de travail des personnes ayant recours à l'aide sociale. Ces limites en termes de revenu constituent des obstacles afin d'intégrer le marché du travail, conditionnant ainsi les prestataires d'aide sociale à la pauvreté.

⁸ Par économie non marchande, nous entendons : « un travail de valeur économique qui vise principalement vos besoins et ceux de votre famille et qui est souvent appelée l'économie des ménages. » Cité dans : *Conseil national du bien-être social, Rapports du Conseil national du bien-être social. « Le sens des sous pour résoudre la pauvreté », Ottawa, Automne2011, volume n°130, p. 17*

De manière générale, l'économie des ménages comprend : les tâches ménagères, le temps dédié aux enfants ainsi que le temps consacré aux soins d'adultes malades ou âgés ou aux prises avec une incapacité quelconque. Soulignons le fait que cet ensemble des tâches, quoique indispensables pour toute société ne sont pas comptabilisés dans le PIB.

Un autre lien à tenir en compte est celui entre la maternité, la scolarisation et l'emploi. Une des conséquences de la maternité, particulièrement chez les très jeunes mères, est que la présence d'enfants peut non seulement limiter la scolarisation, mais également, peut être un obstacle à la capacité des femmes de poursuivre leurs parcours scolaire et ainsi obtenir des meilleurs emplois par la suite. Ce constat pourrait expliquer, en partie, le fait que dans Brome-Missisquoi, le taux d'emploi des diplômés d'études collégiales et universitaires sont inférieurs aux taux de la CRÉ Montérégie Est et de l'ensemble du Québec. De même, avec des études secondaires partielles en 2008, seulement 38,4 % des femmes détenaient un emploi contre 53,0 % des hommes (SCF, 2010 :15, dans FAE, 2012). Au Québec, en 2008, pour atteindre le salaire annuel des hommes non diplômés (24 434\$), les femmes devaient détenir un DES (26 171\$). L'écart salarial entre les sexes reste présent à tous les niveaux de scolarité, peu importe le diplôme, les femmes gagnant annuellement de 8 000 \$ à 10 000\$ de moins que les hommes, à formation égale (FAE, 2012).

En ce qui concerne la population anglophone⁹ des Cantons-de-l'Est, plusieurs constats sont à faire. La réalité de la population médiane anglophone (comprise entre 35 et 54 ans) est particulièrement délicate en ce qui à trait l'économie non marchande. Cette dernière catégorie populationnelle, est en bonne partie manquante (exode professionnel), mais continue de représenter le pilier de cette communauté, puisque les anglophones comptent beaucoup sur leurs familles en cas de besoin. Les femmes anglophones d'âge médian sont particulièrement contraintes de subvenir aux besoins des enfants, mais aussi aux besoins des personnes âgées¹⁰.

Nous constatons que dans la communauté anglophone, le taux de chômage est élevé et la population est vieillissante. Pour la population des 15-24 ans, le taux de chômage est quasi le double de celui des francophones. De plus, une forte proportion des filles de ce groupe d'âge ne participent pas à la population active. Force est de constater que le fait d'être unilingue anglophone est un obstacle à l'obtention d'un emploi et se traduit par un risque plus accru de pauvreté. La francisation est donc un outil essentiel à l'intégration de cette partie de la population.

Finalement, la problématique de la conciliation travail-famille n'affecte pas seulement la condition économique des femmes, mais aussi limite l'accès de ces dernières au domaine politique. De même, nous constatons que les hommes se syndicalisent en plus grand nombre que les femmes et réussissent donc à obtenir une meilleure protection des leurs droits professionnels. Ces faits ont une corrélation importante avec l'éducation et les valeurs reçues mais aussi sur la cohésion et le réseau social des femmes, comme nous tenterons de l'expliquer dans les sections suivantes.

⁹ La population anglophone représente 7,24% de la population de la MRC.

¹⁰ Ce constat peut également s'appliquer aux femmes francophones de la région.

2. Les préjugés, la discrimination et la violence

Dans le contexte actuel des sociétés occidentales, les femmes subissent une très forte pression sociale afin d'incorporer le marché du travail et cela pour au moins, deux raisons. Tout d'abord, afin d'obtenir une certaine égalité, les femmes ont dû intégrer le marché du travail salarié afin de devenir plus autonomes financièrement. De plus, l'appauvrissement de la population québécoise fait en sorte que les femmes doivent aller travailler pour garantir un revenu minimum. Ces éléments ont comme effet la dévalorisation du travail des femmes à la maison.

Cependant, si les femmes ont incorporé le marché du travail, l'équité salariale est loin d'être acquise, puisque le travail typiquement féminin continue à être sous-évalué et dévalorisé. D'autre part, quoiqu'il y ait d'importantes avancées en matière des droits dans le Code canadien du travail pour contrer le harcèlement au travail, les femmes continuent à être victimes d'harcèlement dans leur milieu professionnel.

Force est de constater que les lois mises en application afin de parvenir à l'équité salariale et à la fin du harcèlement au travail, obligent à la société à réfléchir à un équivalent non fondé sur les sexes, remettant en question les valeurs et en réfléchissant à une nouvelle conception du rapport entre les sexes.

En matière de violence, il existe une corrélation très claire entre violence et pauvreté. Le cercle vicieux de la violence et la pauvreté est toujours une réalité dans le territoire de la MRC.

Dans la problématique de la violence conjugale et de pauvreté, les rapports sociaux inégalitaires entre hommes et femmes sont encore plus présents. C'est particulièrement le cas dans les situations familiales où l'homme est le seul pourvoyeur économique :

«Les tensions accumulées dans le milieu de travail (productivité, efficacité, concurrence) explosent souvent à la maison. Les études menées par le " Conseil du statut de la femme du Québec" et par le " Conseil consultatif canadien de la situation de la femme" démontrent que la femme est souvent la victime de substitution du conjoint et celle-ci encore sous l'emprise de la culture patriarcale, est souvent plus qu'autrement dans son rôle traditionnel.»¹¹

À la violence conjugale s'ajoute la violence économique. Dans un contexte de violence à l'égard de la femme et de dépendance économique à l'agresseur, s'ajoutent bien souvent d'autres facteurs, tels que l'héritage culturel de la femme (pauvreté et violence intergénérationnelle dans certains cas), la honte, les préjugés, la perte d'estime de soi, qui empêchent la victime de fuir cette situation. La dépendance économique et la pauvreté sont certainement des obstacles qui empêchent de mettre fin aux cycles de la violence conjugale.

Mais cette problématique de la violence conjugale est aussi le reflet d'une certaine tolérance collective, car dans le rôle traditionnel de la femme, la valeur sociale du

¹¹ Sylvie Marchand, La violence conjugale et la pauvreté. Travail de session. Université de Sherbrooke, 1998.

maintien de la cohésion familiale continue à primer sur l'intégrité physique, psychologique et morale de la victime de violence conjugale. Cette norme implicite de l'importance de la cohésion familiale, entretient en quelque sorte une certaine tolérance sociale face à la violence conjugale.

Cette tolérance implicite se voit également reflétée au niveau judiciaire. En effet, s'il existe des lois au Québec pour pénaliser les actes de violence conjugale, les sentences à cet égard semblent encore aujourd'hui trop clémentes pour certains acteurs, tels que les intervenants pénaux et les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes qui réclament plus de sentences exemplaires¹². D'autre part, certains intervenants pénaux continuent de prôner des mesures alternatives à l'incarcération pour les agresseurs, ou encore, de la médiation comme solution à la violence conjugale. Sans vouloir critiquer les objectifs de ces pratiques, force est de constater qu'elles restent encore largement orientées vers les besoins des agresseurs et négligent, pour une bonne part, ceux des victimes. À cela s'ajoute d'autres critiques tels que le financement insuffisant des ressources et le manque de rigueur au plan de l'encadrement et du suivi de la clientèle¹³. Cet ensemble de constats nous pousse à se questionner jusqu'à quel point, elle pourrait influencer et affecter le milieu judiciaire.

Par ailleurs, étant donné l'étendue du territoire de Brome-Missisquoi et le manque de services de transport en commun, les femmes victimes de violence conjugale ont plus de difficulté à accéder aux services d'aide. En effet, selon l'étude réalisée par Maryse Rinfret-Raynor : « les régions rurales souffrent de difficultés d'accessibilité aux services, auxquelles peuvent s'ajouter des barrières socioculturelles et familiales de même qu'un système de valeurs engendrant des perceptions faussées et un manque d'information sur la problématique de la violence conjugale. ¹⁴»

D'autres phénomènes sont à considérer dans le concept de la violence. En effet, cette dernière prend de nouvelles formes, avec notamment la venue des nouvelles technologies et l'utilisation croissante des médias sociaux et numériques. La cyberintimidation est un nouveau phénomène qui affecte tout particulièrement les adolescents/es. La cyberintimidation est préoccupante en matière de discrimination, de harcèlement et de violence, non seulement pour les divers acteurs sociétaux mais aussi pour les propres adolescents/es¹⁵. Ce phénomène accompagné de l'hypersexualisation des jeunes filles, pourrait expliquer partiellement le fait qu'au Québec en 2011, chez les

¹² Gaudreault, Arlène, La judiciarisation de la violence conjugale. Regard sur l'expérience, p.9. Publié dans : Cario, R., Salas, D. (2002). Œuvre de justice et Victimes, vol.2, Éditions de L'Harmattan, Paris. [en ligne], page consultée le 13 juin 2013, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs61136>

¹³ Ibid. p. 10

¹⁴ Maryse Rinfret-Raynor et al. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. Services d'aide en matière de violence conjugale : État de la situation et besoins prioritaires, p.48, mai 2010, [en ligne], page consultée le 16 juin 2013, http://www.criviff.qc.ca/upload/publications/pub_02122010_144450.pdf

¹⁵ Le phénomène de la cyberintimidation a été amplement débattu lors de la rencontre avec les Focus groupes filles 12-17 ans. Ce qui ressort de ces discussions c'est l'ampleur des conséquences physiques et psychologiques en lien avec la cyberintimidation mais aussi avec l'hypersexualisation des femmes. Ces phénomènes sont des préoccupations majeures pour les jeunes filles.

12 à 14 ans, le taux des femmes victimes d'infractions sexuelles était 5,5 fois supérieur à celui des hommes alors que chez les 15 à 17 ans, il y est huit fois plus élevé.

3. Les conditions de vie¹⁶

Appréhender la pauvreté et l'exclusion sociale, va au-delà d'un simple calcul de revenu. Cela signifie également devoir prendre en compte d'autres indicateurs plus spécifiques tels que les besoins de base, comme l'alimentation et le logement et ce, afin de mieux saisir la complexité de la pauvreté.

Dans le phénomène de la pauvreté un lien évident est à faire entre le revenu et la sécurité alimentaire. Dans les situations de faible revenu, les contraintes dans la gestion budgétaire, forcent les personnes à couper sur des besoins tels que l'alimentation. Cela sous-entend une consommation plus pauvre en fruits et légumes, notamment. L'insécurité alimentaire a à son tour, non seulement des répercussions sur la santé physique et psychologique des personnes, mais aussi sur la capacité des personnes à bien fonctionner en société. C'est particulièrement le cas pour les personnes les plus vulnérables, telles que les enfants, les femmes et les personnes âgées. Selon la chercheuse à l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal, Louise Séguin, les chiffres justifiant la corrélation entre pauvreté, santé et insécurité alimentaire sont frappants : «à 10 ans, des enfants exposés à la pauvreté avant leur cinquième anniversaire présentent déjà des facteurs de risques cardiovasculaires plus élevés que les autres.¹⁷»

Puisque l'alimentation est un élément encore attribué aux femmes dans le schéma des rôles traditionnels, la pression et le stress de l'insécurité alimentaire affecte grandement la santé physique et mentale des mères. Malheureusement, les coûts indirects associés à cette situation de stress ne sont pas suffisamment tenus en compte dans les politiques gouvernementales de lutte à la pauvreté.

« Même si la mère a une formation universitaire, si elle vit sous le seuil de pauvreté, son enfant a deux fois plus de risques d'avoir des problèmes de santé. Ce n'est pas parce que la mère est incompétente [...] C'est un préjugé courante de dire que la mère devrait mieux gérer son budget pour nourrir ses enfants. Quand vous pensez aux montants attribués par l'aide sociale, eh bien, c'est impossible de nourrir et vêtir convenablement ses enfants¹⁸. »

¹⁶ Nous avons regroupé trois sous-thèmes, à savoir : la santé, l'alimentation et le logement.

¹⁷ Amélie Daoust-Boisvert, Le Devoir, La pauvreté laisse des marques indélébiles sur la santé, 16 mars 2013, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, <http://www.ledevoir.com/societe/sante/373432/la-pauvrete-laisse-des-marques>

¹⁸ Louise Séguin. Propos recueillis par : Amélie Daoust-Boisvert, Le Devoir, La pauvreté laisse des marques indélébiles sur la santé, 16 mars 2013, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, <http://www.ledevoir.com/societe/sante/373432/la-pauvrete-laisse-des-marques>

Ce stress et pression liés à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté se voient reflétés dans le territoire de Brome-Missisquoi par une dure réalité : la prostitution de subsistance. Certaines femmes sont contraintes à se prostituer sur notre territoire lorsque la fin du mois arrive. Ce constat est effectué non seulement par les intervenantes travaillant pour les groupes de femmes mais aussi par une partie de la population féminine du territoire.

Les contraintes budgétaires en alimentation vont encore plus loin pour les femmes aux prises avec des besoins spéciaux en alimentation, tels que les allergies et/ou les intolérances alimentaires. À titre d'exemple mentionnons l'intolérance au gluten. Les mères à faible revenu et ayant des enfants cœliaques vivent un véritable enfer à l'heure de s'approvisionner convenablement : les produits alimentaires pour cœliaques demeurent pratiquement inaccessibles étant donné leur prix élevé.

À la contrainte budgétaire d'une bonne alimentation, s'ajoute le problème de l'accès aux aliments sains. Ainsi, invoquer de meilleures habitudes alimentaires, ne suffit pas. C'est particulièrement vrai dans les régions rurales, où la plupart des personnes vivant dans la pauvreté, faute de transport, doivent se conformer avec les produits proposés dans les grandes surfaces, sans pouvoir opter pour une meilleure qualité/prix en allant directement s'approvisionner chez les maraîchers.

Une autre réalité propre au territoire de Brome-Missisquoi en matière de sécurité alimentaire qui se doit d'être soulignée, sont les limitations aux banques d'aides alimentaires. Contrairement à d'autres régions au Québec, les banques alimentaires du territoire limitent à trois dépannages annuels par personne ou famille. Cela est une contrainte majeure à la sécurité alimentaire des personnes vivant dans la pauvreté.

Au problème de l'insécurité alimentaire, s'ajoute celui du logement. Les ménages dont le principal soutien financier est une femme, sont locataires dans une plus forte proportion que quand il s'agit d'un homme. Effectivement, en 2006, «elles (les femmes) étaient plus nombreuses que les hommes à être locataires. 50% des femmes le sont, contre 32 % pour les hommes.¹⁹» La situation des femmes seules ou monoparentales avec des bas revenus pourraient être des facteurs pouvant expliquer cette situation. En effet, il n'est pas rare pour ces femmes de devoir consacrer plus de la moitié du revenu au loyer. Les données de la CRÉ Montérégie Est en témoignent : une forte proportion de femmes vivaient seules en 2006 : 18,1 % des 55-64 ans. Pour les 85 ans et plus, c'est 52,1 % de femmes dans cette situation. Plus de 55 % des femmes seules consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement et 16,6 % y consacrent plus de la moitié de leur revenu, ce qui contribue à les appauvrir.

En 2006, dans Brome-Missisquoi, 28% des familles avec enfants étaient monoparentales (25% en Montérégie-Est et 30% au Québec) 72 % d'entre-elles avaient un chef féminin (1330 familles)²⁰.

¹⁹ Front d'action populaire en réaménagement urbain, Femmes, logement et pauvreté. Sortir du privé, un enjeu de société !, septembre 2010, p.3 [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.frapru.qc.ca/IMG/pdf/FRAPRU_femmes_2010_v_web.pdf

²⁰ Sources tirées de : CRÉ Montérégie Est, MRC Brome-Missisquoi. Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. 23 avril 2012, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/Portrait%20-%20MRC%20Brome%20Missisquoi.pdf

Nous constatons un manque de logements familiaux à prix abordables et de qualité dans le territoire Brome-Missisquoi. Dans un contexte de rareté, les propriétaires peuvent se permettre de choisir leurs locataires. Ainsi, il n'est pas rare de trouver dans le territoire, de la discrimination à l'égard des personnes les moins nanties, à savoir : les prestataires d'aide sociale ainsi que les femmes monoparentales en quête d'un loyer convenable. Également, lors des pénuries de logements locatifs, les propriétaires peuvent en profiter pour hausser les prix locatifs.

La pauvreté, intensifiée par des coûts des logements de plus en plus élevés, a des conséquences néfastes pour la santé. Au stress, s'ajoute souvent l'obligation d'accepter un logement insalubre et/ou trop petit. Ces non-choix affectent l'état physique de la personne démunie. De même, lorsque les personnes sont incapables de payer leur loyer, elles se voient très souvent contraintes de quitter leur milieu de vie, leur quartier, affectant leur réseau social. Cela s'avère particulièrement pénible pour les personnes vivant en milieu rurale, très souvent mal desservie par le transport collectif. Cela vient par conséquent, créer un sentiment d'isolement et d'impuissance.

Mais la discrimination est également sociale à l'égard des personnes les plus démunies économiquement. Dans les endroits où l'inégalité est plus accrue en termes de revenu (Sutton et Lac Brome en particulier), l'accès au logement est encore plus difficile. Par ailleurs, dans des villes telles que Cowansville où il existe une stigmatisation territoriale et donc par conséquent, sociale, nous constatons que les quartiers étant reconnus comme les plus pauvres ont le plus grand taux de logements de moins bonne qualité.

4. L' éducation, les valeurs et les stéréotypes

En ce qui a trait à leur éducation, les statistiques révèlent que les jeunes femmes sont plus diplômées que leurs aînées et que les hommes de la MRC de Brome-Missisquoi. Par contre, lorsqu'on les compare aux femmes de la CRÉ Montérégie et du Québec, elles possèdent moins de diplômes et elles étudient moins à l'université. Au niveau provincial, elles sont plus nombreuses à décrocher de l'école secondaire. Même si le taux de décrochage scolaire est moins élevé chez les filles, les conséquences sont plus lourdes pour elles. Les décrocheuses font face à une insertion en emploi plus difficile. Elles occupent des emplois moins intéressants et moins payants (FAE, 2012), alors que les hommes sans diplôme peuvent se trouver un emploi bien rémunéré plus facilement. Le décrochage scolaire a donc des conséquences graves pour leur avenir puisque la scolarisation a un impact direct sur le revenu.

La situation dans la communauté anglophone est davantage critique : le taux de décrochage est supérieur à celui des francophones, pour les garçons comme pour les filles. L'isolement territorial et linguistique de la communauté anglophone du territoire pourrait expliquer, en partie, ce constat.

Plusieurs spécialistes se sont penchés sur le phénomène du décrochage scolaire dans la région de Brome-Missisquoi. Selon l'étude réalisée par Cathy Froment et Nicolas Loison, de mauvaises conditions socio-économiques sont corrélées à l'échec scolaire.

Les diverses caractéristiques du portrait socio-économique de la région pourraient être des facteurs pouvant expliquer le décrochage scolaire de Brome-Missisquoi. Un bref récapitulatif des statistiques nous aiderait à mieux cerner la situation. Les statistiques présentées précédemment démontrent que la population de Brome-Missisquoi était en 2010, moins diplômé que la moyenne québécoise, que le taux de travailleurs était également plus faible dans Brome-Missisquoi qu'en Montérégie-Est et que 28% des familles avec enfants étaient monoparentales, dont 72 % d'entre-elles avaient un chef féminin. À cela s'ajoute que le revenu moyen d'emploi des hommes était en 2010, près d'une fois et demie supérieure (47 262 \$) à celui des femmes (33 786 \$). De plus, selon les données avancées par l'étude de Cathy Froment et Nicolas Loison, le revenu des familles monoparentales était inférieur de moitié à celui des familles traditionnelles et que le revenu médian des familles traditionnelles après impôts était en 2009 de 54 390 \$ dans Brome-Missisquoi versus 62 890 \$ en Montérégie-Est.

Par ailleurs, l'indice de milieu socio-économique de la région jumelé à l'indice du seuil de faible revenu, indiquent que ce sont surtout les écoles primaires de Farnham et de Bedford qui se situent dans un milieu socio-économique défavorisé²¹.

Si les conditions économiques sont en lien direct avec le phénomène du décrochage scolaire, la vie familiale (conciliation travail/famille, entre autres) et la structure familiale, influent également sur le parcours et la réussite éducative de tout enfant.

Ainsi, les conditions socio-économiques particulièrement difficiles pour les femmes de la région, influent dans les pratiques éducatives parentales de ces dernières : en effet, très souvent par manque de temps, argent et énergie, les femmes ne sont pas en mesure d'assurer une participation et un encadrement parentaux de qualité (participation et suivi dans les activités scolaires des enfants). Cette combinaison de facteurs a des répercussions directes sur la réussite éducative des enfants. En effet, selon le Guide de prévention de décrochage scolaire du CTREQ, « les enfants ne vivant pas avec leurs deux parents, auraient un rendement scolaire plus faible, éprouveraient davantage de problèmes disciplinaires et courraient un risque d'abandon scolaire plus élevé.»²²

L'accès aux institutions d'enseignement supérieur est un autre facteur à tenir en compte pour la région de Brome-Missisquoi. Puisque les principales institutions éducatives après le secondaire ne se trouvent pas dans la région, les jeunes filles et garçons désirant poursuivre leurs études, doivent quitter Brome-Missisquoi ou assurer les coûts économiques dans les déplacements. À cela s'ajoute un autre niveau de difficulté : une perte du réseau social pour les étudiants devant quitter la région et aller étudier à l'extérieur de Brome Missisquoi.

²¹ Cathy Froment et Nicolas Loison, *CRÉ Montérégie Est, MRC Brome-Missisquoi. Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, p.38, 23 avril 2012, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.monteregieest.org/cre_monteregie_fichiers/file/Portrait%20%20MRC%20Brome%20Missisquoi.pdf

²² Cité dans *ibid*, p. 38:

Les statistiques socio-économiques de la région nous démontrent l'importance de réussir la scolarisation des enfants en général, mais tout particulièrement celle des filles car, la scolarisation de ces dernières est essentielle pas uniquement pour enrayer le décrochage scolaire, mais pour parvenir à l'égalité entre les sexes (FAE, 2012). Cela pourrait atténuer la différence entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes. Si la réussite scolaire est importante pour les filles du territoire, les valeurs inculquées socialement le sont tout autant. Cependant, nous constatons que les valeurs traditionnelles pèsent encore sur les femmes. Ainsi, il est tout aussi important de sensibiliser et conscientiser les femmes, mais surtout les jeunes filles, aux tensions qu'il existe entre les choix de vie équilibrés (maternité, soin des proches, loisirs et implications sociales) et les choix assurant leur sécurité économique (scolarité, emploi, carrière).

Certaines femmes d'aujourd'hui continuent à se concevoir dans le schéma traditionnel du rôle féminin. De ce fait, vivre des rapports égalitaires entre hommes et femmes constitue, encore un défi. Les femmes sont non seulement mal à l'aise lors des négociations, mais connaissent peu leurs droits, les font peu valoir et préfèrent faire confiance à leurs conjoints. Souvent, les femmes conjointes de fait croient, à tort, que la loi du patrimoine familial s'applique à leurs situations. Les ententes économiques entre conjoints, continuent à être au désavantage des femmes (par exemple les femmes continuent à assurer les biens périssables, tels l'épicerie et les vêtements contrairement aux hommes qui paient pour les biens durables, tels la maison et les automobiles). Une véritable campagne de sensibilisation se doit d'être implantée dans les institutions éducatives, afin de conscientiser les jeunes enfants à l'importance de l'égalité des sexes, dans l'ensemble des sphères régissant la vie des Québécois.

5. Les inégalités

Des nombreuses recherches s'effectuent dans plusieurs disciplines des sciences sociales afin de mieux comprendre les inégalités économiques et sociales. Tel qu'avancé par l'étude²³ de Richard Wilkinson et Kate Pickett, une corrélation peut être effectuée entre les inégalités et plusieurs problèmes sociaux, tels que la toxicomanie, les maladies en santé mentale, l'obésité, les grossesses en bas âge, la violence, etc. Ces problèmes ont des répercussions économiques très élevés venant affecter l'ensemble de la population. Ce constat s'applique même aux pays les plus développés. Ainsi, la comparaison de pays à différents niveaux du PIB par habitant démontre que la croissance de la richesse ne règle pas les problèmes sociaux. Prenons l'exemple des États-Unis : ce pays compte parmi les pays les plus riches, mais on constate un écart marqué entre les riches et les pauvres. Cela a pour conséquence une nette augmentation des problèmes sociaux (taux de criminalité, violence et pauvreté, entre autres). Ainsi, plus l'écart entre les couches sociales est important, plus la santé de la population est affectée. Ceci vient confirmer le

²³ Richard Wilkinson et Kate Pickett, *L'égalité c'est la santé*, Demopolis, Paris, 2010, 252 p.

fait que la santé de la population tient à la répartition équitable du revenu moyen ; en ce sens, les pays scandinaves sont des modèles de réussite, puisqu'ils investissent massivement dans des politiques assurant le bien-être social, diminuant par conséquent l'inégalité sociale et économique.

En ce qui concerne le Québec, même si des progrès considérables ont été réalisés en matière de réduction des inégalités, il y a encore des efforts à faire pour faire progresser le droit à l'égalité entre hommes et femmes. En effet, les statistiques présentées précédemment ont révélé un bon nombre d'inégalités économiques et sociales qui sont également présentes sur le territoire de Brome-Missisquoi. Voici quelques-unes.

En éducation, même si les femmes ont un plus grand taux de diplomation et qu'elles ont un décrochage scolaire inférieur aux garçons, elles continuent à afficher des revenus moins grands et de plus grands risques de précarité économique.

Les choix de formation des filles et des garçons sont encore stéréotypés et l'accès des femmes aux métiers non traditionnels (souvent mieux rémunérés que les métiers traditionnels féminins), n'est pas suffisamment encouragé. De plus, dans les milieux de travail non traditionnels, les femmes sont encore aujourd'hui harcelées par leurs pairs.

Par ailleurs, si les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, la parité salariale n'est pas encore atteinte. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (afin de mieux concilier le travail et la famille) ainsi qu'à occuper des emplois précaires.

Il y a toujours plus de femmes que d'hommes qui se retirent du marché du travail ou y restreignent leur participation, pour prendre soin des enfants ou d'un membre de la famille nécessitant des soins continus. Les femmes continuent à effectuer moins d'heures de travail que les hommes et continuent de s'absenter pour des obligations personnelles ou familiales. Les mères monoparentales participent plus faiblement au marché du travail que les hommes. En ce sens, les revenus d'emploi des mères seules restent inférieurs à ceux des pères seuls ou que toute autre catégorie confondue.

Les emplois des femmes demeurent encore peu diversifiés. Ils sont condensés essentiellement dans des emplois traditionnellement réservés aux femmes. Cependant, nous constatons que peu à peu, la présence des femmes progresse dans les ordres professionnels (dû essentiellement à la féminisation des diplômes universitaires et collégiaux). La scolarisation des femmes contribue donc à protéger ces dernières contre des grands écarts de revenu des hommes.

En termes de revenu et de sécurité économique, les revenus moyens des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Cela veut dire qu'à taux de diplomation égal, les femmes continuent à être discriminées professionnellement. De plus, les écarts de revenu d'emploi entre hommes et femmes s'accroissent en présence d'enfants. Par ailleurs, plus de femmes que d'hommes continuent à être rémunérés au taux salaire minimum. Les femmes, par la précarité de leur sécurité économique, continuent à être plus dépendantes des transferts gouvernementaux que les hommes. Ainsi, le nombre de femmes prestataires des programmes d'aide financière de derniers secours (assurance-emploi ou aide sociale) reste encore élevé.

Des inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans les postes décisionnels, postes qui rappelons-le ont une plus grande rémunération que les autres emplois, en

général. Nous trouvons encore moins de femmes que d'hommes dans des postes cadre dans le milieu municipal, gouvernemental, dans la fonction publique ou encore dans le secteur économique privé. Très souvent, les femmes constatent de la discrimination sexiste dans les milieux professionnels. Bien évidemment, ce phénomène quoique palpable n'est pas explicite, mais les impressions laissent entendre que les employeurs accordent moins de confiance aux femmes, du seul fait qu'elles sont des femmes.

Enfin, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale et elles continuent d'être majoritairement victimes d'infractions sexuelles déclarées.

Cet ensemble de constatations générales nous permet de souligner les principaux indicateurs de pauvreté et d'inégalité au sein du territoire Brome-Missisquoi. Miser sur la diminution, voire, l'enrayement des inégalités à l'égard des femmes, serait un gage de succès en vue de combattre la pauvreté. Effectivement, accroître l'égalité économique et sociale est une nécessité pour nos gouvernements. En investissant à moyen et long terme pour créer une société plus égalitaire, le Québec récolterait (mais aussi l'ensemble des pays) un bon nombre de bénéfices ; les taux d'homicide et d'incarcération seraient moins élevés avec moins de récidives ; la consommation de drogues illégales, l'obésité ainsi que la mortalité infantile et beaucoup d'autres problèmes de santé mentale diminueraient également ; finalement, une société plus égalitaire permettrait un meilleur réseau social pour l'ensemble de la population, car le niveau de confiance de la population accroîtrait jusqu'à six fois, contribuant à augmenter également l'entraide entre les individus.

6. Le réseau social

Les études socio-économiques portant sur le phénomène de la pauvreté le démontrent : La pauvreté crée l'exclusion. Mais la pauvreté et l'exclusion ne se limitent pas aux dimensions économiques et matérielles, elles vont plus loin, atteignant très souvent une rupture des liens sociaux, et entraînant par conséquent, d'importants coûts sociaux. Ainsi, comme le décrit si bien Jacques Lannuzel, être pauvre : «c'est surtout ne pas avoir un accès, même minimal, aux trois garanties offertes par l'État dans notre société – emploi, revenu et protection sociale. C'est aussi ne pas pouvoir participer aux trois dimensions des relations sociales –État, marché et société civile. Enfin, c'est disposer d'un faible réseau d'entraide interpersonnelle – famille, collectivité, organismes communautaires, etc.²⁴»

²⁴ Cité dans: Pierre-Joseph, Ulysse, Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social au Québec : un portrait des vingt dernières années, Université de Montréal, 2009, p.7, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.ccsd.ca/RDS2009/Rapport/QC_French_Report_FINAL.pdf

De ce fait, l'environnement social de tout individu est un facteur essentiel qui contribue à soit moduler des opportunités d'épanouissement personnel et social, soit à créer des obstacles à cet épanouissement. Si cette observation s'applique de manière générale à tout individu, l'environnement social des femmes se trouve davantage fragilisé que celui des hommes. Effectivement, nous constatons que lorsque les femmes deviennent mères, elles n'entretiennent plus de la même manière leurs réseaux sociaux, ce dernier tend à diminuer, voire disparaître faute de temps et d'énergie. En ce sens, les hommes même en devenant parents, réussissent mieux à maintenir leur réseau. Ces constats sont attribuables en grande partie, à la répartition non équitable des tâches domestiques et familiales.

La situation est davantage inquiétante pour les mères monoparentales, puisque les responsabilités familiales et les charges financières reposent uniquement sur la femme, cheffe de famille. Les femmes monoparentales faisant face à des conflits d'horaire et manquant de temps, ont plus de difficulté à travailler à temps plein. En ce sens, elles sont plus assujetties à tomber dans les filets de l'insécurité économique et de la pauvreté. De surcroît, étant submergées par de telles responsabilités, elles ne disposent plus de temps nécessaire pour entretenir leurs réseaux sociaux. En ce qui a trait aux très jeunes mères, la situation est la même. Les mesures de conciliation emploi/études/vie personnelle et familiale deviennent de plus en plus difficiles. Souvent, le décrochage scolaire s'avère être l'unique solution, faute de ressources et d'aide.

En ce sens, pour les mères de manière générale (mais plus particulièrement pour les monoparentales et les très jeunes mères), le manque de services de garde, les coûts associés à ces derniers, les problèmes du transport alourdissant les trajets à parcourir entre la maison, l'école, le travail et la garderie, sont autant d'obstacles majeurs empêchant cette conciliation travail/étude/vie familiale. À ces éléments, s'ajoute le fait que souvent, pour ces femmes, elles ne disposent pas de beaucoup d'aide de la part de leur réseau social, pouvant les aider à conjuguer leurs rôles de mères, travailleuses et/ou étudiantes. Parfois, ces mères disposent d'un réseau social négatif (familles, amis) qui non seulement ne contribue pas à l'amélioration des conditions de vie de ces femmes, mais constitue un obstacle supplémentaire, entretenant le cercle vicieux de la pauvreté.

Ainsi, le manque des réseaux sociaux ou l'existence de réseaux négatifs, l'absence du père (ou son manque d'implication) et le lourd fardeau économique et familiale ont des conséquences néfastes sur la santé psychologique de ces femmes, aux prises dans l'insécurité économique et la pauvreté : isolement, perte d'estime de soi, honte, peur des préjugés, dépressions, voilà autant d'indicateurs présents dans la réalité de ces femmes. Ces sentiments se trouvent renforcés « par la perception des autres qui les tiennent responsables de leur situation de pauvreté. En ce sens, elles vivent parfois un sentiment de culpabilité. Surtout, si elles sont mères de famille se jugeant incapables

d'offrir le meilleur à leurs enfants. ²⁵» Dans de telles situations, il devient encore plus difficile de sortir de la pauvreté.

Dans le territoire de Brome-Missisquoi, il faut également tenir compte de la situation particulière de la communauté anglophone. Effectivement, l'isolement linguistique et territorial des anglophones font en sorte qu'ils sont souvent surreprésentés dans les problèmes sociaux du territoire. Les indices d'espoir et de motivation des jeunes anglophones sont très faibles, face à leur avenir. L'accès à l'éducation post-secondaire pourrait permettre à ces jeunes de créer de nouveaux réseaux sociaux, contribuant positivement à leur développement social. Pour briser cet isolement territorial, il faudrait avant tout, pallier aux besoins et aux problèmes d'accessibilité du transport collectif à travers le territoire de Brome-Missisquoi.

7. Le transport collectif

L'aménagement du territoire du Brome-Missisquoi influence très certainement la demande en transport. L'éparpillement des pôles de développement ainsi que la faible densité de population ont des impacts sur la demande en transport.

Le peu d'accès au transport collectif est un obstacle majeur à l'autonomie des habitants. Le fait que le transport collectif débute à 8 h 55 et se termine à 4h30 limite les déplacements des personnes ne possédant pas de véhicule. Le fait de devoir réserver le transport par téléphoner 24 h à l'avance limite aussi la possibilité de palier aux imprévus et aux urgences des personnes les moins fortunées.

Ainsi la réalité territoriale de Brome-Missisquoi oblige à la population d'avoir recours à une automobile. Le fait de ne pas en posséder une ou de ne pas être en mesure de l'entretenir, crée de sérieux obstacles en limitant les possibilités d'emploi, d'études et d'accès aux services sociaux et aux soins de santé. En effet, les conditions d'accès aux services spécialisés tels que la psychiatrie ou l'orthophonie, par exemple, ne sont pas optimales étant donné la répartition géographique du territoire. La réalité territoriale de Brome-Missisquoi, composée de communautés dispersées autour du territoire fait en sorte qu'il existe des problèmes d'organisation et d'accès liées à la distribution des services de santé spécifiques. Les conséquences sont importantes pour les personnes ne possèdent pas de véhicule : ainsi, tel qu'avancé par le Centre de recherche de l'Hôpital LeMoyne : «les personnes défavorisées sur le plan économique ou dépendantes pour leurs déplacements s'avèrent moins susceptibles d'accéder en temps opportun aux services requis. De même, les personnes dépourvues d'un bon réseau social ou n'ayant pas de contacts privilégiés avec le système de soins trouvent plus difficilement un médecin de famille. ²⁶»

²⁵ Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, Les femmes et la pauvreté au Centre-Du-Québec, hiver 2012, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.femmescentreduquebec.qc.ca/uploads/pdf/619_avis_femmes_pauvrete_cq.pdf

²⁶ Centre de recherche Hôpital Charles LeMoyne, Entre adaptabilité et fragilité : les conditions d'accès aux services de santé des communautés rurales et éloignées, octobre 2009, p. 8, [en ligne], page consultée le

En ce qui a trait aux femmes, et plus particulièrement pour celles affectées par des conditions économiques précaires, le transport devient un enjeu primordial en vue de préserver leur autonomie. Faute de moyens et d'accès au transport collectif, les familles doivent compter très souvent sur deux voitures, ce qui entraîne d'importantes dépenses.

Finalement, le problème du transport dans le territoire Brome-Missisquoi aggrave également les conditions économiques et sociales des femmes de la communauté anglophone, en les isolant davantage. Car, tel qu'avancé par la Table de concertation des groupes des femmes de la Montérégie : «une mobilité restreinte est synonyme de marginalité socio-économique.»²⁷

CONCLUSION

Cette analyse nous permet de constater que les femmes du territoire Brome-Missisquoi se trouvent face à de multiples facteurs de vulnérabilité en termes de sécurité socio-économique : emploi, revenu et responsabilité familiale, entre autres.

Au-delà des chiffres, nos interventions auprès des femmes du territoire Brome-Missisquoi nous ont permis de constater que plusieurs facteurs sont à l'origine de l'insécurité économique et l'exclusion des femmes, voire, de la pauvreté:

- * La conciliation travail/famille (incluant l'emploi, le revenu, les inégalités salariales et l'économie non marchande)
- * Les préjugés, la discrimination et la violence
- * La difficulté de plus en plus accrue de subvenir aux besoins de base
- * L'éducation incluant les valeurs et les stéréotypes
- * Les inégalités économiques et sociales
- * Le réseau social
- * La problématique de l'accès au transport

Pourtant, la pauvreté n'est pas un phénomène nouveau au Québec. De plus, la pauvreté n'est pas un phénomène statique. Il défie le temps et les conjonctures économiques, se transformant au gré de ces derniers. En effet, si avant nous pouvions parler de pauvreté héritée, maintenant la pauvreté se définit plus comme étant une de crise.

Si les politiques gouvernementales et les initiatives de la sphère privée sont de plus en plus nombreuses en vue d'enrayer le phénomène, les résultats ne sont pas suffisants. Certes, un bon nombre de mesures gouvernementales ont bien fonctionné ; nous pouvons citer à titre d'exemple : les congés parentaux, les garderies subventionnées, l'accès à l'éducation universelle, le supplément de revenu garantie, etc.

Afin d'améliorer et obtenir de meilleurs résultats, les décideurs politiques sont conscients de la nécessité d'inscrire les initiatives de lutte à la pauvreté dans une perspective innovante. Cela implique une reformulation des rapports entre l'État, le marché et la société civile.

Ainsi, le projet Femmes et pauvreté tentera de conscientiser les différents acteurs locaux de Brome-Missisquoi à l'importance de lutter collectivement pour contrer la précarité socio-économique des plus démunis, mais plus particulièrement des femmes.

Pour ce faire et se basant sur cette analyse, nous élaborerons un nouvel outil de travail, davantage axé sur la prochaine étape de mobilisation : le plan d'action communautaire.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, « Pour des communautés en santé : des environnements sociaux solidaires », Rapport de la directrice de la santé publique 2007.

Centre de recherche Hôpital Charles LeMoine, *Entre adaptabilité et fragilité : les conditions d'accès aux services de santé des communautés rurales et éloignées*, octobre 2009, p. 8, [en ligne], page consultée le 17 juin 2013, http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1014_ConditionsAccesServSanteCommunRurales.pdf

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, *Seuil de faible revenu (avant impôt) pour chaque année selon la taille du ménage*, 31 mai 2013, [en ligne], page consultée le 27 juin 2013, <http://cdn.carra.gouv.qc.ca/g%C3%A9n%C3%A9ral/pages/IN99KXX00A001.aspx>

Conseil du statut de la femme, « Fiche socio-économique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, Territoire de la CRÉ Montérégie Est », 2010.

Conseil du statut de la femme, « Portrait statistique, Égalité, femmes/hommes. Où en sommes-nous, en Montérégie? », Territoire de la conférence régionale des élus Montérégie Est, 2010.

Conseil du statut de la femme et la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, « Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Montérégie - Territoire de la CRÉ Montérégie Est », 2012.

Conseil national du bien-être social, *Rapports du Conseil national du bien-être social. « Le sens des sous pour résoudre la pauvreté »*, Ottawa, Automne 2011, volume n°130, 118 pages.

Daoust-Boisvert, Amélie, *Le Devoir, La pauvreté laisse des marques indélébiles sur la santé*, 16 mars 2013, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, <http://www.ledevoir.com/societe/sante/373432/la-pauvrete-laisse-des-marques>

Fédération autonome de l'enseignement, « Les conséquences du décrochage scolaire des filles », étude exploratoire, 2012.

Fréchet, Guy et al. *Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Prendre la mesure de la pauvreté. Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer des progrès réalisés au Québec*, 2009, Québec, [en ligne], page consultée le

http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/FaitsSaillants_octobre2010.pdf

Froment, Cathy et Loison, Nicolas, CRÉ Montérégie Est, MRC Brome-Missisquoi. *Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, 64 p., 23 avril 2012, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/Portrait%20%20MRC%20Brome%20Missisquoi.pdf

Front d'action populaire en réaménagement urbain, *Femmes, logement et pauvreté. Sortir du privé, un enjeu de société !*, septembre 2010, 16 p. [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.frapru.qc.ca/IMG/pdf/FRAPRU_femmes_2010_v_web.pdf

Gaudreault, Arlène, *La judiciarisation de la violence conjugale. Regard sur l'expérience*, 13 p. Publié dans : Cario, R., Salas, D. (2002). *Œuvre de justice et Victimes*, vol.2, Éditions de L'Harmattan, Paris. [en ligne], page consultée le 13 juin 2013, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs61136>

Klein, Juan-Luis et al. Éditions vie économique. Coopérative de solidarité. *La lutte contre la pauvreté et l'exclusion et l'économie sociale : conditions gagnantes des initiatives locales*, Montréal, 2009, 13 p., [en ligne], page consultée le 18 juin 2013, http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/5/46/RVE_vol1_no4_Klein_et_al_corrigezf.pdf

Institut de la statistique du Québec, « *Bulletin statistique régional de Brome-Missisquoi* », Édition 2012, CRÉ Montérégie Est, 2012.

Marchand, Sylvie *La violence conjugale et la pauvreté. Travail de session*. Université de Sherbrooke, 1998.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « *Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage), parmi les sortants, en formation générale des jeunes, selon le sexe, par réseau d'enseignement et par commission scolaire, 2009-2010, Données officielles* », bilan 4 du système Charlemagne, 2011.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), « *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale* », Direction de la statistique et de l'information de gestion – Statistique, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2012, [en ligne], page consultée le 3 octobre 2012, www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec. *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/>

Pocock, Joanne et Hartwell, Brenda, 2010, « Profil de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est », deuxième édition, Association des Townshippers.

Robitaille, Michelle, Polento, Jacinthe, 2012, « Statistiques sur la persévérance et la réussite scolaire en Montérégie, 2010-2012 », Réussite Montérégie. Ca.

Secrétariat à la Condition féminine, « L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Faits saillants », ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Gouvernement du Québec, 2010, [en ligne], page consultée le 20 octobre 2012, <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=56>

Service de la gestion du territoire MRC Brome-Missisquoi, Plan de développement de la zone agricole (PDZA), octobre 2010, http://www.mrcbm.qc.ca/common/documentsContenu/amen_grandsdossiers_PDZAFinal.pdf

Statistique Canada. 2012. Brome-Missisquoi, Québec (Code 2446) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 19 septembre 2012, [en ligne], page consultée le 20 octobre 2012, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada, compilation Institut de la statistique du Québec, services des statistiques sectorielles et du développement durable, Taux de faible revenu selon le type de famille, Montérégie et ensemble du Québec, 2006-2010, 27 mai 2013, [en ligne], page consultée le 27 juin 2013, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil16/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/taux_revenu16.htm

Statistique Canada, recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de SHQ (10-1049), tableau 27, Ménages privés locataires selon le genre de ménage 2006, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_regionaux_2011/16/Tableaux_16-11.pdf

Rinfret-Raynor, Maryse et al. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, Services d'aide en matière de violence conjugale : État de la situation et besoins prioritaires, Montréal, 395 p., mai 2010, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.criviff.qc.ca/upload/publications/pub_02122010_144450.pdf

Table de concertation des groupes des femmes de la Montérégie, Miser sur l'égalité des chances, pour combattre la pauvreté. Avis sur la pauvreté du territoire de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, Longueuil, mars 2012, p.15, [en ligne], page consultée le 14

juin 2013, http://www.cdclongueuil.org/client_file/upload/document/Avis-pauvrete_Longueuil.pdf

Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, Les femmes et la pauvreté au Centre-Du-Québec, hiver 2012, [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.femmescentreduquebec.qc.ca/uploads/pdf/619_avis_femmes_pauvrete_cq.pdf

Ulysse, Pierre-Jospeh, Politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social au Québec : un portrait des vingt dernières années, Université de Montréal, 2009, 38 p., [en ligne], page consultée le 14 juin 2013, http://www.ccsd.ca/RDS2009/Rapport/QC_French_Report_FINAL.pdf